

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. LOUIS DERIGER , commissaire
 Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 21 février 2005, 14 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

LE FESTIVAL DU MONDE ARABE DE MONTRÉAL

AÏDA KAMAR.....	1
-----------------	---

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE

RAYMONDE GAZAILLE, PAUL-ANTOINE TAILLEFER.....	18
--	----

CORPORATION DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

BENOIT FERLAND, RÉGINE HORINSTEIN.....	39
--	----

LE CERCLE CARRÉ

DENISE FAUCHER, GISÈLE NORMANDIN	77
--	----

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5
Bienvenue à cette première séance de la troisième partie des audiences publiques
tenues par l'Office de consultation publique de Montréal sur le projet de politique de
développement culturel de la Ville de Montréal.

10
Alors, écoutez, on est donc rendus à la phase d'audition des mémoires. On est très
heureux que vous soyez avec nous. Et si vous voulez, d'entrée jeu, je vais inviter madame
Kamar à s'avancer à la table pour qu'on puisse maximiser le temps qu'on a avec vous,
madame Kamar.

Vous vous souvenez du nom de mes collègues?

15
Mme AIDA KAMAR :

Oui, bien sûr.

LA PRÉSIDENTE :

20
Mais peut-être que pour les gens qui les connaîtraient moins dans la salle, je suis
Louise Roy, je préside la commission. Et je vous présente mes collègues qui sont membres
de la commission avec moi, madame Judy Gold et monsieur Louis Deriger. Il y a madame
Renée Lescop qui est avec nous, elle est analyste, et puis madame Lise Maisonneuve qui
25
est notre sténotypiste. Et puis on a un nouveau preneur de son, monsieur Serge Boissé.

Alors, vous avez notre ami Faustin Nsabimana qui est avec nous aussi, qui est du
personnel du bureau à l'accueil.

30
Alors, on vous écoute, madame Kamar.

Mme AÏDA KAMAR :

35
D'abord, je dois vous remercier de m'avoir fait l'honneur de me recevoir en premier.

LA PRÉSIDENTE :

Ça nous fait plaisir.

40
Mme AÏDA KAMAR :

En fait, je dois partir de ce qu'on a entre les mains, le mémoire, de ce qu'on a de

positif, parce que je pense qu'il faut le souligner.

45 Dans ce mémoire, je trouve déjà que le fait que la Ville ait eu besoin de créer une politique culturelle spécifique à la métropole est une chose essentielle, parce que ça signifie une prise de conscience de ce qui fait la spécificité, de ce qui fait les données particulières de Montréal. Ça, c'est d'une part.

50 D'autre part, ça s'est fait très sérieusement et j'ai eu l'occasion de suivre tout ça. Il y a eu énormément d'efforts, énormément de consultations qui ont précédé et on le sent. On sent qu'elle est partie de fondements intéressants, ouverts. Et c'est important de souligner qu'il s'agira là d'une politique culturelle du citoyen. C'est peut-être cette culture citoyenne qu'on commence à évoquer de plus en plus, est une donnée fondamentale d'une ville, 55 surtout lorsqu'elle est en train de se bâtir, comme Montréal.

Par ailleurs, elle met l'accent sur l'inclusion. Or, il suffit de jeter un coup d'oeil autour de nous pour constater combien on se doit d'être inclusifs nécessairement, il n'y a pas d'autre choix.

60 Donc, nous avons là trois principes essentiels qui ont été mis en valeur par la Ville dans les grands principes de ce mémoire, sauf qu'il y a là un décalage entre les principes et entre des détails qui, en principe, viendraient concrétiser ces grands principes-là et qui, en fait, quelque part restent flous et assez ambigus essentiellement en ce qui porte sur la 65 diversité artistique.

Juste pour qu'on soit clair au niveau des termes, j'appellerai «diversité artistique» les artistes des communautés culturelles, parce que je trouve ça très moche. Excusez-moi, je n'arrive pas à dire «les artistes des communautés culturelles», ça fait hiatus, ça fait coupure 70 entre les uns et les autres, et c'est sur ça justement que je vais revenir. Donc, lorsque j'évoquerai la diversité artistique de Montréal, je parlerai de ces artistes venus de partout, qui sont tous montréalais, parce que nous parlons de Montréalais.

75 Partant de là, je voudrais revenir justement à cette inclusion qui est quand même le fondement et le coeur même de cette politique. En fait, l'inclusion est ici des détails.

Pour l'inclusion en ce qui concerne la diversité artistique, on concède certaines choses, c'est-à-dire on soutiendra certains événements, on fera une part à telle, ou telle, ou telle, ou telle autre chose, sauf que l'on ne sent pas que cette inclusion est une trame de 80 base qui est le fondement de l'ensemble de tout ce qui se fait à tous les niveaux, à tous les moments. Qu'on parle de bibliothèques, qu'on parle d'initiatives, qu'on parle de financement, qu'on parle de programmes, la diversité est un fait. Et c'est par là que je voudrais pouvoir commencer.

85 À mon regard, l'inclusion, on parle quelque part d'inclusion, puis on parle des droits des minorités dans la politique, puis des cultures et des traditions des communautés culturelles. Or, en fait, on nage en plein paradoxe, parce que si nous parlons d'inclusion, il n'y a plus à réclamer des droits ni à regarder du côté des traditions.

90 En parlant d'inclusion, on parlera d'un fait. Le fait est là. Montréal est plurielle. Montréal est diverse. Et c'est l'ensemble des composantes artistiques montréalaises, à catégorie et à niveau de professionnalisme et d'excellence inégaux, qui constitue cette trame culturelle. Donc, là quelque part, on ne parlera plus des droits des minorités. Moi, je préférerais parler du droit de Montréal de profiter pleinement de tout le potentiel artistique qu'elle possède et qui est très loin d'être pris à partie.

95 Aujourd'hui, Montréal a des droits pour se développer et ces droits, à mon regard, doivent être clairement signifiés dans la charte. Des droits à quoi? Des droits à utiliser à fond, à donner largement leur place et leur part à toutes les composantes artistiques qui constituent Montréal.

100 Or, ces composantes artistiques aujourd'hui, pour qu'on parle d'inclusion, vivent des problèmes. Il y a des obstacles qui sont là, qui sont clairs, qui sont aujourd'hui définis par tout le monde et auxquels je reviendrai tout à l'heure.

105 Mais commençons par, on a donc dit, la nécessité de poser l'inclusion, la véritable inclusion, c'est-à-dire celle qui constitue la trame de base de tous les détails de cette politique comme une véritable charte, parce que ce serait très grave qu'une charte vienne consacrer un hiatus réel, existant dans notre société aujourd'hui, mais qui ne devrait pas être et qui est la coupure entre, d'une part, les artistes des communautés culturelles et les autres. Il n'y a pas les uns et les autres. Il y a un réseau artistique différent, multiple, pluriel, mais il y a un réseau artistique.

110 Et dans les objectifs premiers de la politique, elle se doit de mettre en valeur non seulement son effort d'inclusion mais sa prise de conscience qu'il y a des problèmes à cette inclusion, chose que ne retrouve nulle part, qu'il est de son devoir d'aller à la recherche de ces obstacles et de ces difficultés, de les dépasser avec les différents concernés pour commencer, par la suite, à parler inclusion, c'est-à-dire du droit de Montréal à être elle-même, c'est-à-dire plurielle. Ça, c'est d'une part en ce qui concerne l'inclusion.

120 En ce qui concerne les traditions, on regarde dans la politique, on voit que, d'une part, la politique va continuer à soutenir les grands festivals et, d'autre part, elle va favoriser et aider les événements culturels des communautés et, essentiellement, ceux qui portent sur les traditions et sur le folklore.

125 Donc, on retrouve de nouveau le même hiatus. C'est-à-dire, lorsqu'on parle

d'artistes des communautés culturelles, donc d'artistes de la diversité comme je les appelle, on ne les regarde pas ni comme professionnels ni comme apportant un quelque chose qui s'inscrirait dans les disciplines professionnelles artistiques reconnues.

130

Il y a, d'une part, des artistes et, d'autre part, du folklore. Or, on est en train là de catégoriser la présence de la diversité artistique sous forme de tradition et de folklore. Et c'est grave parce que, en fait, c'est vrai qu'il y a à tradition deux niveaux qu'il faut bien distinguer. Il y a d'une part les traditions que j'oserais appeler «patrimoniales», apportées de générations en générations par tous ces gens venus ici et devenus Montréalais et qui quelque part, à leur niveau, sont une continuité.

135

C'est une continuité de leur histoire. C'est une continuité de leurs valeurs, de cet art qui les anime, de ces racines qu'ils portent en eux et qu'ils voudraient pouvoir enraciner et enrichir Montréal.

140

Donc, nous vivons aujourd'hui, au niveau de notre réseau artistique montréalais, quelque chose qui a une coupure. Il y a une rupture avec ce qu'on appelle «tradition». Je parle ici du réseau québécois dit de souche, nous avons en quelque sorte un peu tourné le dos, pas populairement, au niveau des spécialistes et des réseaux artistiques, à ce qui est tradition, culture, folklore, même québécois.

145

Nous vivons dans l'avant-garde, et c'est parfait, parce que Montréal est connue, tant au niveau de la danse que de la musique, pour être très avant-gardiste, pour oser des choses qui sont des innovations, sauf que on a tourné le dos, l'innovation et l'avant-garde aujourd'hui se fait en rupture avec des traditions artistiques.

150

Or, au niveau des communautés culturelles, leur apport ne se fait pas en rupture avec ces traditions. Ces traditions sont pour eux une façon de se continuer et d'apporter à leur société un plus, quelque chose qui est leur part à faire au niveau de cette société. C'est là que nous parlons de tradition et de folklore.

155

Mais à côté de ça, nous regardons l'exemple que je vais prendre tout de suite qui est le Festival du monde arabe, et on réalise qu'on n'est pas du tout ni dans du communautaire ni dans du folklorique. Permettez-moi juste pour l'exemple de prendre deux minutes pour vous dire ce qu'est le Festival du monde arabe.

160

Ce festival a aujourd'hui six ans. Dès la base, ce festival s'est voulu créé par des Montréalais à Montréal et au coeur même du réseau artistique montréalais. C'est donc un festival pluridisciplinaire qui en danse, musique, toutes sortes d'expression, donc les arts de la scène d'une part, les Salons de la culture d'autre part, donc à travers poésie, conférences, débats, colloques, et le volet cinéma, troisièmement, couvrent pendant 17 soirées, tous les ans au mois de novembre, une exploration arabo-québécoise de la culture

165

arabe.

170

Pourquoi je dis arabo-québécoise? Parce que, aujourd'hui, le regard que nous avons n'est plus le même, parce que, aujourd'hui, lorsque je regarde la culture arabe, c'est vrai que je la connais, mais elle ne m'appartient plus de la même façon. Ma culture est québécoise. Je vais chercher dans cette culture et dans ce que j'ai acquis en étant d'ici

175

ça ce que, moi, j'appellerais rendre des traditions nouvelles, innovatrices, non pas figées.

Ce n'est pas une célébration. C'est bon les célébrations. De temps en temps, il y a une semaine italienne, une semaine grecque, une semaine libanaise. Elles permettent de faire la fête. Elles permettent à une communauté d'entendre leur musique et d'inviter le

180

restant de la société à partager cette fête. C'est ce que j'appelle des fêtes, mais ceci, ce n'est pas de la création artistique.

La création artistique, c'est cet effort d'innovation pour pouvoir faire venir les plus grands noms spécialistes de la culture arabe, du monde arabe et d'Europe, et les mettre au travail avec des artistes de chez nous pour pouvoir ensemble bâtir quelque chose de

185

totallement innovateur et qui appartiendra à la culture montréalaise.

Quel est l'encadrement qu'on reçoit pour ce genre de choses? Strictement rien. Pire même que si on est simplement une fête communautaire. Parce que, là, être assis entre deux chaises fait que les fêtes communautaires sont des fêtes et on s'est retrouvés avec passion, avec détermination, il a fallu véritablement une équipe de fous pour pouvoir continuer le coup, pour pouvoir assurer plus de 70 événements chaque année, pour pouvoir être reçus de mieux en mieux.

190

195

Et l'édition 2004 a été véritablement une consécration du festival tant au niveau des médias qui, en général, ne sont pas présents pour des activités communautaires – et ça, c'est un des grands problèmes – ils ont été présents, le public qui est au-delà de 65 % non arabe, donc une véritable participation à quelque chose de concret, de réel.

200

Je vous en parle parce que, aujourd'hui, ce qu'il y a à modifier, c'est non seulement dénoncer, de parler d'inclusion, c'est d'aller regarder dans les programmes, les critères, les jurys, les personnes qui sont autour d'une même table: est-ce que cette inclusion est une réalité ou bien un principe.

205

Aujourd'hui, si l'on regarde comment se décide la mise en valeur, la place à prendre au niveau de nos artistes venant des communautés ou de nos grands événements ayant un lien avec la communauté, on réalise que le tout est encore dans la catégorie de la catégorisation et de la ghettoïsation. On regarde un nom, on se dit: «Ah! Festival du

210 monde arabe, oui, c'est la communauté arabe.» Non, ce n'est pas la communauté arabe. C'est une exploration de la culture arabe. Exactement comme le Festival de jazz a pris pour objet le jazz, il est possible que des Montréalais prennent pour objet une culture japonaise, une culture arabe, peu importe. L'essentiel, c'est de bâtir quelque chose ensemble.

215 Or, aujourd'hui dans notre vision des choses, cette vision n'existe pas, parce qu'il y a nécessité d'un changement de regard et de perspective. Vous allez me dire: qu'est-ce que cela signifie concrètement au niveau de la politique que nous avons entre les mains? Ça signifie clairement que lorsque nous parlons d'inclusion, nous évoquons que, dans la situation actuelle, Montréal vit encore, au niveau de l'inclusion, des problèmes et des
220 obstacles à cette inclusion, que la politique se ferait une obligation d'aller chercher, en collaboration avec des différents partenaires, pour pouvoir les dépasser, pour pouvoir y trouver une solution et ce, en ne délaissant ni analyse des programmes, ni des critères, ni de la composition du Conseil des arts, puisque c'est au Conseil des arts qu'est le lieu naturel pour un développement de toute cette place que peuvent prendre les artistes.

225 Donc, aujourd'hui, ce qu'il y a à signifier, c'est clairement qu'il n'y a pas de diversité sans un leadership de la Ville de Montréal remettant en question notre état de fait. L'état de fait n'est pas à la diversité ni à la reconnaissance de la diversité. La diversité est un fait, sauf que c'est un fait qui, concrètement, n'est pas reconnu et qui, concrètement, n'existe pas
230 dans cette politique que nous avons entre les mains.

Il y a une volonté. Il y a, avec beaucoup d'humilité, une reconnaissance qu'on veut mais qu'on ne sait pas très bien comment s'y prendre. Donc, on va faire avec les autres, avec les principaux concernés, mais il y a encore un grave hiatus entre les communautés et
235 leurs artistes et leur culture, d'une part, et le restant du réseau culturel. C'est seulement en faisant ensemble qu'on arrivera à bâtir quelque chose qui est unique à Montréal.

Montréal est la seule ville au monde, à mon regard, qui est capable aujourd'hui de réussir vraiment une diversité artistique. Nous sommes en train de nous battre à l'échelle du
240 monde avec l'UNESCO pour imposer la convention de la diversité artistique. On se doit de commencer par la vivre concrètement chez nous dans nos murs, dans notre réseau culturel, pour pouvoir en donner l'exemple et, par conséquent, mieux se battre. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

245 Merci, madame Kamar. Alors, ça nous donne un bon 15 minutes pour échanger avec vous. Alors, je vais laisser madame Gold commencer.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

250 Oui, beaucoup de choses à discuter. D'abord merci beaucoup ...

Mme AÏDA KAMAR :

255 Ça me fait plaisir.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

260 ... pour votre présentation très éloquente et pertinente.

Mme AÏDA KAMAR :

Merci.

265 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Si je comprends bien, il y a des problèmes systémiques ...

Mme AÏDA KAMAR :

270 Tout à fait.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

275 ... quand il s'agit de la vision de l'art et la diversité, ainsi que dans le financement.

Mme AÏDA KAMAR :

280 Tout à fait.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Est-ce qu'on peut élaborer un peu plus sur les critères de financement?

285 **Mme AÏDA KAMAR :**

Tout à fait.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

290 Quels critères excluent l'artiste, la diversité?

Mme AÏDA KAMAR :

295 Tout à fait.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Quels critères faut-il changer?

300

Mme AÏDA KAMAR :

Tout à fait. En fait, si l'on doit parler financement, je reviendrai à quelque chose que j'avais évoqué au cours de notre atelier que nous avons eu ensemble et qui est cette fameuse tarte, parce que c'est inévitable d'y revenir.

305

Aujourd'hui, la situation est la suivante. Il y a une tarte. On n'a pas les moyens de beaucoup l'agrandir. Même si on fait beaucoup d'efforts, elle gonflera un tout petit peu. Sauf que cette tarte aujourd'hui est déjà divisée. Donc, à peine les budgets arrivent, qu'ils sont déjà redistribués.

310

Redistribués à qui? À ces grands organismes qui, tout à fait légitimement, font partie et sont essentiels à notre réseau culturel. Sauf que cela ne laisse pas de place aujourd'hui à une émergence et l'émergence n'est pas la même.

315

Alors, qu'est-ce qu'on fait? On garde les parts des grands organismes. On garde un tout petit peu d'argent qu'on saupoudre dans les événements de façon complètement mélangée. Alors, vous avez un événement d'une journée, de deux heures l'après-midi, qui est très important parce qu'il anime toute la ville. Comme la Carifête, c'est de la grande fête, qui est traitée comme un événement qui couvre deux semaines, comme un petit événement. Il y a des événements communautaires et il y a ce qu'on appelle des grands événements et festivals.

320

Donc, si aujourd'hui on n'est pas capables d'agrandir la tarte, ce qu'il faudrait faire, c'est deux choses à mon regard. D'une part, c'est que, avec le leadership de la Ville, et si la Ville est déterminée à trouver une place et un financement à cette émergence, ce qu'il faudrait, c'est aller peut-être dans une collaboration avec le privé, faire une part permettant à cette tarte de devenir plus grande et puis doser, parce que c'est un choix politique, doser, remalaxer la tarte, la prendre, la mélanger, de dire à tous ces grands organismes: «Oui, vous êtes très importants et nous sommes là pour vous soutenir mais peut-être que, aujourd'hui, vous avez un peu moins besoin de nous.»

330

Donc, cette partie qui était comme ça peut devenir un peu plus petite. Et le «un peu plus petit» aux cinq ou six grands événements permettra de libérer de nouvelles tranches qui feront que des événements de la même importance en émergence puissent prendre leur place, tout en sachant que ça durera deux, trois ans et que, au bout de ces trois ans, eux aussi, ils vont avoir moins pour permettre à d'autres événements en émergence de

335

reprendre leur place.

340 Et ce qu'il faudrait aussi, c'est que, dans ces programmes, on fasse la part des
choses, non pas entre les artistes des communautés et les autres artistes, mais entre ce
qu'un projet tout court, un événement tout court apporte à la ville, sa qualité de professionnel
et son excellence. On ne regardera que ces trois facteurs. Alors, que cet événement soit
345 chinois, japonais, arabe, peu importe, l'essentiel, c'est qu'il soit montréalais, qu'il apporte à
Montréal des choses importantes et qu'il obéisse évidemment à des critères de
professionnalisme et d'excellence pour pouvoir prendre sa place parmi les grands, et une
autre part dans d'autres programmes pour ce qu'on appellerait les fêtes.

350 De toute façon, je crois que la Ville, dans sa conception, n'est pas très loin
aujourd'hui de cette conception.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

355 Si vous me permettez, j'aimerais vous poser d'autres questions sur des critères.

Mme AÏDA KAMAR :

D'accord.

360 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Si je comprends bien, et corrigez-moi si je me trompe s'il vous plaît, un des critères
de financement est d'avoir le statut de l'artiste professionnel.

365 **Mme AÏDA KAMAR :**

Oui, tout à fait.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

370 Et cette définition comprend une formation spécialisée, pas nécessairement à l'école,
la reconnaissance par les pairs, ainsi qu'une tentation de vivre de son art. Alors, j'aimerais
les reprendre une par une et voir comment ça s'applique à l'artiste et à la diversité.

375 **Mme AÏDA KAMAR :**

Tout à fait.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

380

Alors, commençons par la formation spécialisée. Comment ça se passe pour les immigrants artistes? Est-ce qu'il y a des problèmes avec la reconnaissance, la formation et avec la reconnaissance des compétences professionnelles acquises?

385

Mme AÏDA KAMAR :

390

Je vais vous donner un exemple parce que, en fait, je viens de sortir – je l'ai envoyé aujourd'hui même – de six mois de recherches que j'ai faites à la demande de Patrimoine Canada sur le potentiel artistique que nous avons à Montréal et, justement, les obstacles systémiques.

395

Demain, vous allez me revoir dans un autre cadre, puisque nous venons en délégation. Je vous le dis, parce qu'on reviendra longuement sur ceci. C'est une délégation formée par le Conseil des arts de Montréal avec 30 artistes de toutes les disciplines et qui parlent le même langage.

400

L'étude que j'ai faite, madame, vient montrer qu'aujourd'hui un des problèmes... je vous donne un exemple de quelqu'un qui a très bien pris sa place, qui est très reconnu, qui s'appelle Ganesh Anandan. Ce monsieur fait de la magnifique musique indienne. C'est un grand, grand, grand maître. Sauf que lorsque vous envoyez une cassette et que vous écoutez, si la personne qui écoute n'est pas formée aux musiques du monde, pour elle, ça ne peut pas être un professionnel, c'est du folklore.

405

Il manque, au niveau de nos juges, de nos jurys, une reconnaissance des pairs. C'est-à-dire le fait que les gens, qui reçoivent les projets et qui doivent juger de ces projets, aient, d'une part, l'ouverture d'esprit, d'autre part, la sensibilité et la formation nécessaire pour pouvoir classer professionnel ou folklorique quelque chose qui n'obéit pas à notre vision – je dirais entre guillemets – «occidentale», parfois nord-américaine mais assez occidentalisée. Ce ne sont pas les mêmes critères. La différence qu'il y a là est telle qu'on ne peut pas en saisir le côté professionnel.

410

415

Et un des problèmes majeurs à ce niveau-là dans la reconnaissance, c'est le fait que les personnes qui jugent n'ont souvent pas la compétence pour juger. Or, on se retrouve... Le Conseil des arts du Canada, il y a dix ans, a commencé une initiative et, aujourd'hui, a une étape supplémentaire d'avance sur nous parce que, justement autour des tables, les gens qui jugent sont des professionnels très connaisseurs des musiques du monde. Ça a immédiatement apporté un changement de poulx, vous comprenez?

420

Si vous êtes habituée à écouter de la musique japonaise chez vous à la maison, la première fois, elle est barbante. Elle est austère. Vous dites: «Mais enfin, qu'est-ce qu'il

se passe? C'est quoi, ça? C'est du bruit.» Et puis tout doucement, vous avez davantage entendu. Vous retrouvez certains sons. Vous en apprenez davantage. Vous lisez, vous vous informez.

425 Pas besoin d'être professionnel dans le sens où on a fait des études là-dessus. Il y a des gens qui ont une sensibilité à la différence. Même dans la mentalité, il y a du monde qui est prêt à admettre que sa vérité n'est pas la seule.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

430 Mais je voulais vous poser la question...

Mme AÏDA KAMAR :

435 Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

440 ... les pairs sont définis comment pour les bailleurs de fonds? Est-ce qu'ils sont les artistes de la même discipline?

Mme AÏDA KAMAR :

445 Non.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

450 Est-ce qu'ils sont les artistes des mêmes disciplines des communautés culturelles? Ils sont qui, les pairs, qui ...

Mme AÏDA KAMAR :

455 Voilà, je vais vous dire une chose. En général, les pairs, nous parlons de Montréal, les gens qui jugent sont soit des gens des services culturels, soit, quand il s'agit de projets du Conseil des arts, le conseil du Conseil des arts.

Maintenant, les fonctionnaires du Conseil des arts, on a vu passer plusieurs personnes qui avaient une sensibilité réelle et qui étaient réellement capables de juger.

460 Mais lorsque vous regardez un conseil, vous réalisez qu'un conseil aujourd'hui a 20 ans de retard. Montréal aujourd'hui n'est pas ce qu'on est en train de juger autour de cette table. Donc, aujourd'hui, c'est dans nécessairement une bataille de changement des

465 regards et des mentalités qu'il faut aller pour pouvoir parler diversité. Ce qui aide, c'est que tout le monde a pris conscience que c'est une nécessité. On en est là au niveau du chemin, mais les étapes sont encore très, très nombreuses. Mais les pairs, non, aujourd'hui ne sont pas des professionnels. Non, absolument pas.

LA PRÉSIDENTE :

470 Puisque vous aurez l'occasion de revenir nous en parler, moi, j'aurais peut-être une question ou deux autour de la question du Festival du monde arabe et de ce que vous avez soulevé.

Mme AÏDA KAMAR :

475 Tout à fait, dont je ne parlerai pas demain.

LA PRÉSIDENTE :

480 C'est ça, et de ce que vous avez soulevé comme ce nouveau regard qu'il faudrait avoir face à un terreau nouveau finalement qui inclurait toute cette réalité artistique qui est présente à Montréal.

485 Je ne suis pas sûre de vous avoir suivie. Est-ce que ce que vous souhaiteriez, c'est que finalement – en termes de financement, j'entends – les très grands festivals qui reçoivent, si je vous suis, et encore là vous me corrigez, la grande part du gâteau ...

Mme AÏDA KAMAR :

490 Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

495 ... acceptent d'en recevoir un peu plus pour permettre...

Mme AÏDA KAMAR :

Un peu moins.

500 **LA PRÉSIDENTE :**

Un peu moins, pardon, pour permettre à des événements émergents, mais quand même déjà considérables ...

505 **Mme AÏDA KAMAR :**

Voilà, tout à fait, de prendre leur place.

510 **LA PRÉSIDENTE :**

... d'en recevoir un peu plus sur un certain temps et, par la suite, que cette pointe de tarte-là soit disponible pour d'autres événements en émergence aussi?

515 **Mme AÏDA KAMAR :**

Tout à fait, que ça soit une dynamique et pas quelque chose de figé et de fixe.

LA PRÉSIDENTE :

520 Mais est-ce que cette nouvelle façon de voir la répartition des sous concernant les grands événements, vous la voyez uniquement ou plus spécifiquement pour permettre l'inclusion...

525 **Mme AÏDA KAMAR :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

530 ... de gens qui ne seraient pas ou de groupes qui ne seraient pas suffisamment inclus, ou si vous en faites une recommandation générale par rapport à l'émergence en général?

Mme AÏDA KAMAR :

535 Du point de vue inclusion, c'est certainement une des conditions d'inclusion. L'inclusion, ça signifie considérer que tout artiste, à qualité égale et à compétence égale, ou tout événement à qualité égale et à compétence égale, doit pouvoir s'intégrer dans des programmes et dans des normes et dans critères sans faire aucune différenciation.

540 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

545 **Mme AÏDA KAMAR :**

Donc, à ce moment-là, quand on parle de grands festivals, comme festivals en

émergence, ils ne sont pas très nombreux.

LA PRÉSIDENTE :

550

Non.

Mme AÏDA KAMAR :

555

Il y en a deux, trois, c'est tout ce qu'il y a. À côté de ça, il y a autre chose. Et l'inclusion ferait que, sous une autre forme de programme, on aille regarder comment soutenir justement ce qu'on appellerait des fêtes communautaires, comment soutenir des événements, comment soutenir des artistes par le Conseil des arts. C'est-à-dire, en fait, il y a une nouvelle répartition des catégories et non plus ce hiatus qu'il y a aujourd'hui entre, d'une part, les grands événements et, d'autre part, un saupoudrage assez fantaisiste de tout ce qu'il se passe sur le terrain.

560

LA PRÉSIDENTE :

565

Une dernière question très importante quant à moi. Dites-moi, madame, qu'est-ce que le Festival de monde arabe a apporté comme nouveau regard sur la culture du monde arabe, mais à Montréal, ou ce regard montréalais sur la culture du monde arabe, ou cette nouvelle inclusion? Qu'est-ce que ça a apporté de neuf? Et comment vous avez réussi, à travers le Festival du monde arabe, à profiter de ce nouveau terreau jusqu'à un certain point pour créer une nouvelle réalité de mixité?

570

Mme AÏDA KAMAR :

Je vais vous répondre par deux ou trois exemples. Nous voulions faire venir, vous devez les connaître, les Derviches tourneurs. Pour nous, dans notre vision, il aurait été impensable d'avoir des Derviches tourneurs, donc de la musique islamique soufie, seuls parce que ça aurait été, comme n'importe quel promoteur, faire venir quelqu'un et le présenter à la Place des arts.

575

LA PRÉSIDENTE :

580

J'ai vu ce spectacle.

Mme AÏDA KAMAR :

585

Donc, nous avons été à Saint-Benoît-du-Lac chercher du chant grégorien et faire une expérience unique de rencontre entre de la musique islamique soufie et du chant

grégorien.

590 En regardant cela, on réalise qu'après un 11 septembre, après tous les préjugés sur
dès qu'on dit le mot «arabe», il y a une culture, qu'elle est ouverte, qu'elle est capable de
dialogue, qu'elle est capable d'évolution, qu'elle est capable de se mettre en liaison avec une
actualité, avec une modernité, qu'elle obéit, elle aussi, aux mêmes disciplines artistiques
595 professionnelles que tous les autres, et que celle-ci, nous, Montréalais, nous la
connaissons, nous sommes capables d'aller la chercher et de faire en sorte qu'elle s'actualise
dans notre vécu montréalais.

600 La même chose a été faite l'année passée avec Razzia. Nous avons fait venir en
chorégraphie une des plus grandes troupes de ce qu'on appelle le Ballet contemporain de
Moyen-Orient. Ils ont travaillé pendant des mois avec le Ballet contemporain du Québec sur
un thème. Razzia, c'était les invasions – en pleine invasion d'Irak, il fallait le faire – pour bien
montrer que, aujourd'hui, il n'y a plus aucune place, dans des invasions, à autre chose qu'à
un dialogue, à une invasion de culture et d'art.

605 Et, donc, on a pris deux exemples d'invasion. Les Arabes en Espagne qui ont donné
l'Andalousie et Napoléon Bonaparte en Égypte qui a donné toute l'influence sur l'Orient. Et
les deux ont été symbolisées par cette rencontre chorégraphique de deux troupes qui étaient
radicalement différentes. L'une était chatoyante, colorée, vive, et caetera, et l'autre était
austère, très contemporaine. Et pourtant, elles se sont rencontrées sur une même scène.

610

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'il y a eu des suites à ces deux événements-là?

615

Mme AÏDA KAMAR :

Absolument. Et les suites à ces événements-là, c'est justement qu'ils veulent
continuer à travailler ensemble.

620

Un des exemples, un grand maître du oud aujourd'hui qui est venu travailler ici avec
des jazzmen montréalais. Nous sommes en train de bâtir avec lui un très grand spectacle qui
aura lieu pour 2006. 2005 a la continuité.

625

Vous voyez? Notre vision, ce n'est pas de prendre de bons spectacles et de les
présenter à Montréal. En soi, c'est important, parce que ça permet un autre regard. C'est de
permettre à un public qui commence à nous devenir fidèle, à des médias qui diffusent cette
information, et c'est important, de dire, comme l'a dit Alain Brunet: «Une culture arabe
contemporaine et vivante», parce que dans la tête et dans les préjugés, il y a une

630 culture arabe faite de femmes voilées, de fermeture, de terreur, de gorges coupées, et
caetera.

635 Donc, vous voyez? L'apport au niveau d'une inclusion, c'est le fait de dire: «Nous,
Montréalais d'origine arabe, aujourd'hui faisons notre part au niveau de notre culture, parce
que c'est une culture d'inclusion, parce que c'est une culture en développement et en
construction, et que nous sommes là parce qu'on a choisi de faire notre part et de bâtir
quelque chose au sein de ce réseau.» Voilà ce que ça a apporté et voilà ce que ça apportera
chaque année.

640 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup.

Mme AÏDA KAMAR :

645 C'est moi qui vous remercie.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

650 Est-ce que j'ai le temps?

LA PRÉSIDENTE :

Une petite dernière question.

655 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

660 Une petite dernière. J'aimerais juste m'assurer, dans votre mémoire, vous faites
mention souvent de question de clivage, question d'inclusion. Est-ce que vous croyez
qu'actuellement, la politique, de la façon dont elle est présentée, peut-être d'une façon
même involontaire...

Mme AÏDA KAMAR :

665 Oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

... est-ce que vous pensez qu'elle favorise plutôt le clivage que l'inclusion à votre avis?

670 **Mme AÏDA KAMAR :**

Non. Du point de vue intention, elle se veut inclusive. Et je connais suffisamment les auteurs de cette politique pour savoir très bien combien ils y croient.

675 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Oui.

680 **Mme AÏDA KAMAR :**

680

Sauf que parce que nous ne sommes pas encore suffisamment préparés et rodés, il se glisse, dans les détails de réalisation et de concrétisation de cette inclusion, des détails comme, d'une part, aider les grands festivals, d'autre part, soutenir les traditions et les folklores des communautés. Donc, il se glisse constamment ce hiatus qui fait les uns et les autres et qui est très grave.

685

Et nulle part on ne dit clairement: «Nous sommes conscients de ce hiatus. Ce hiatus va être dépassé et voilà comment on va s'y prendre pour le dépasser.»

690 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Dans le fond, une approche plutôt, je dirais, globale que par petits éléments qui seraient...

695 **Mme AÏDA KAMAR :**

Oui. Et en fait, il faut qu'elle soit globale, sauf que parce que c'est une situation qui pose problème, il faudrait aussi qu'elle aille dans certains détails pour constamment ramener à la mémoire que ce qui a été global va rentrer dans les détails.

700

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Merci.

705 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci infiniment, Madame Kamar.

Mme AÏDA KAMAR :

710

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

715 Alors, est-ce que les gens du Conseil québécois du théâtre sont là? Oui. Alors, monsieur Taillefer?

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

720 Lui-même. Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

725 On vous écoute.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

730 Pour parler de la présentation visuelle, je vais m'y rapporter de façon informelle. Je vais plutôt m'adresser à vous pour l'essentiel de ce que j'ai à vous dire. Et ça, c'est plus peut-être pour la galerie.

735 Alors, je suis Paul-Antoine Taillefer, président du Conseil québécois du théâtre. Et pour commencer, le Conseil québécois du théâtre représente à peu près tout ce qu'il se fait de professionnel en théâtre au Québec, autant les petits que les gros, le multimédia et la marionnette. Tout ce qui se joue sur une scène professionnelle au théâtre est représenté au Conseil.

740 Nous avons préparé un mémoire que nous vous déposons aujourd'hui, que nous sommes fiers de vous remettre, qui a fait l'objet d'une longue réflexion au Conseil québécois du théâtre, puisque nous avons beaucoup d'acteurs qui réfléchissent depuis longtemps à la situation municipale des arts. Et, donc, je remercie ces collaborateurs pour leur input créatif à la rédaction de notre mémoire.

745 Pour éviter de faire une présentation qui soit longue et pour vous permettre de nous poser des questions par la suite, je vais m'en tenir strictement aux points cruciaux, aux points névralgiques qui sont listés et étoffés dans le texte du mémoire. Mais je tiens aussi à vous encourager d'en faire la lecture totale, complète et...

LA PRÉSIDENTE :

750 Ah! C'est fait.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

755 C'est déjà fait.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

C'est déjà fait?

760

LA PRÉSIDENTE :

Ah! oui, bien sûr.

765

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

Fantastique. Alors, je vais commencer tout de suite. Je pense que c'est à propos, pour vous livrer notre message aujourd'hui, de vous réitérer certains éléments circonstanciels de la culture à Montréal.

770

C'est-à-dire qu'on nous dit beaucoup ces temps-ci que les économies vont désormais être basées sur non pas les matières premières et l'énergie comme ça a été le cas jusqu'à maintenant, mais que, tranquillement, il y a une transformation qui va s'opérer et que les économies vont reposer davantage sur le savoir, et que les villes, qui seraient des villes de savoir à cause d'une culture bouillonnante, fertile, et qui auraient des centres de savoir, de connaissance, vont être les villes de choix pour les entreprises. Donc, elles vont avoir une grande attractivité pour les entreprises et qui risquent aussi d'attirer tous les cerveaux, parce que la nouvelle donne va être une donne de savoir qui va être importante pour le développement à tous azimuts.

775

780

Alors, moi, quand j'entends ça, je suis très content d'être Montréalais. J'ai toujours dit que c'était une merveille que de faire du théâtre à Montréal. C'est vraiment un privilège, parce qu'on constate au premier chef que c'est grouillant d'activités, de créativité et on se relance constamment. La pratique elle-même se relance. Il y a un effet d'entraînement qui s'opère quand on est mesurés à des gens qui sont aussi créatifs que soi.

785

Rapidement donc, le secteur culturel à Montréal, c'est 90 000 emplois directs et indirects. C'est aussi une activité économique qui représente 5.4 milliards \$, donc quelque chose très important. Montréal, c'est aussi 75 %, les trois quarts de la créativité québécoise. C'est donc pour ça très important. Et c'est aussi un secteur en forte croissance. Les chiffres sont là. C'est aussi un secteur d'activité qui connaît très peu de chômage par rapport à une moyenne nationale, je crois. Alors, ça, c'est, si vous voulez, la toile de fond sur laquelle va prendre place la nouvelle politique culturelle.

790

795

En réfléchissant sur ce qu'on voulait que notre mémoire dise, il s'est proposé très rapidement qu'il nous semblait qu'il serait crucial, voire incontournable, qu'une Politique culturelle d'une ville où il y a une créativité, comme celle de Montréal, enchâsse bien

clairement de façon centrale la valeur intrinsèque des arts, les arts en soi, pour ce qu'ils nous apportent à toutes sortes de niveaux intangibles.

800

C'est-à-dire, les arts et la culture, mais les arts surtout sont producteurs de sens. Ils nous offrent des lectures sur le monde, éveillent les consciences et nous ouvrent vers d'autres possibilités, donc la façon dont ils nous influencent, qui découlent d'un besoin d'expression et qui constituent notre identité. Toutes ces choses-là sont très, très difficiles à quantifier, mais tout le monde les connaît, parce que on se sait tous une appartenance à Montréal et à notre culture.

805

Donc, il m'apparaît, pour cette raison, crucial que la nouvelle Politique culturelle de Montréal cite de façon claire que nous reconnaissons la valeur intrinsèque de l'art.

810

Une fois qu'on a situé l'importance des arts dans la société et à Montréal, il convient de parler de comment est-ce qu'ils sont soutenus. Et ça nous amène très rapidement à parler du Conseil des arts, une institution qui est une des premières, je crois, au pays. Je pense que le Conseil des arts est un des plus vieux conseils des arts municipaux au Canada. Alors, c'est le véhicule principal au soutien à l'excellence et aux arts professionnels à la Ville.

815

Je ne veux pas trop m'étendre sur des choses que je vais reprendre plus tard, mais j'aborde la question du Conseil simplement parce qu'il est très clair, et ça, depuis un bon bout de temps, que, pour nous, les budgets au Conseil des arts sont très déficients et mériteraient d'être majorés de façon substantielle. Et on trouve que le dépôt d'une Politique culturelle serait un moment parfait pour faire majorer ce budget de façon significative.

820

À titre de guide ou de directive, le Rapport Leclerc, publié en l'an 2000, estimait à 16,3 M \$ les besoins de la communauté artistique professionnelle de Montréal. Le budget actuel est de 10 M \$ et nous, au Conseil, on évalue à 20 M \$ l'ajustement au regard de la croissance du secteur, on évalue à 20 M \$ les besoins réels du milieu culturel artistique. On parle vraiment de doubler les budgets. Donc, on veut surtout signifier qu'il y a besoin d'un apport majeur de fonds au Conseil.

825

Maintenant, je vais parler de la diffusion puisque, pour tout artiste, sans diffusion, il n'y a pas d'art. C'est le dernier maillon de la chaîne qui caractérise l'art et sa production, c'est-à-dire la création, la production et la diffusion. Un tableau qui reste sur un mur, qui n'est pas vu, une pièce de théâtre qui reste imprimée sur un papier, c'est lettre morte, ça n'a pas de sens pour tout artiste. Et la diffusion est, pour cela, très, très importante.

835

Maintenant, nous saluons le fait, nous reconnaissons le bienfait et l'outil merveilleux que constitue le réseau des Maisons de la culture de Montréal et les autres lieux de diffusion. C'est merveilleux. C'est vraiment une particularité de Montréal aussi. Je pense

840 qu'il n'y a pas beaucoup d'autres villes qui ont ça. En Europe, c'est plus courant mais, au Canada, c'est particulier à Montréal.

845 Nous croyons, encore là, que pour que ce réseau de diffusion puisse bien accomplir son mandat de diffusion et de développement des publics, il se doit de voir ses budgets augmentés de façon significative. Au-delà du simple influx d'argent, il est capital... et c'est tellement vrai, quiconque s'est essayé à faire du développement public vous le dira, c'est quelque chose qui requiert un temps énorme, des efforts en effectifs humains importants. Et c'est ce qui fait qu'on recommande aujourd'hui une adjonction de ressources humaines aussi à tout le réseau des Maisons de la culture, mais aussi des autres lieux de diffusion de la Ville.

850 Il n'y a pas que l'argent ou les gens qui font que la diffusion et le développement public puissent prendre leur essor. Il y a aussi des stratégies, des façons de faire. Et à cet égard, on suggère à la Ville de mettre en place au sein des réseaux constitués, des Maisons de la culture, des cadres d'intervention, de faire que les différentes directions des Maisons de la culture se parlent pour se transmettre leurs idées de bons coups, leurs façons de faire, et faire que s'opère ainsi une certaine synergie. Il y aurait beaucoup à faire de ce côté-là.

860 C'est facile d'illustrer comment ça fonctionne. Si on parle de théâtre, quand les diffuseurs sont intéressés par un spectacle de théâtre ou une pièce de théâtre, c'est beaucoup plus facile d'approcher l'artiste qui l'a créé en lui disant: «Voici, je t'accueille. Non seulement, moi, je t'accueille, mais il y a aussi cinq de mes collègues qui vont t'accueillir dans leur salle.»

865 Ça facilite grandement le travail du producteur, c'est-à-dire de remonter un spectacle par exemple. Ça facilite le travail des diffuseurs qui peuvent arriver à une économie de coût d'échelle pour payer le spectacle. Ça permet de mettre en commun des ressources pour créer un événement autour de la présentation de cette manifestation. Bref, il y a beaucoup de choses qui sont juste, encore une fois, de la créativité, mais dans la façon de diffuser l'art, qui peuvent être mises de l'avant et nous en faisons la recommandation dans notre mémoire.

870 J'ai été, pour ma part, très surpris, mais très agréablement surpris de voir que, déjà dans le projet de politique de la ville, on faisait une place importante au risque. Je trouve ça admirable. Je félicite la personne qui est responsable ou les personnes qui en sont responsables, parce que le risque, c'est évidemment quelque chose avec lequel les créateurs composent toujours. Ils sont forcés d'inclure une dimension de risque dans leur production artistique. Sans risque, il n'y a pas de création. C'est-à-dire qu'il peut y avoir de la création, mais sans risque, il n'y a certainement pas d'excellence artistique. Le risque est à la base des grandes oeuvres et ça, absolument tout le temps.

880 Je trouve ça merveilleux qu'une Politique culturelle se rapproche cette notion de
risque et propose de l'intégrer dans sa façon de supporter les arts.

885 Par contre, dans la proposition de la Politique culturelle, nous n'avons pas senti
exactement comment le risque serait arrimé, comment est-ce qu'on utiliserait les notions de
risque pour favoriser quoi que ce soit, mais la volonté est là. Je me fais fort de vous proposer
des façons dont on pourrait l'amener, c'est-à-dire que le risque devrait finalement être inscrit
dans toutes les interventions municipales en culture.

890 Par exemple, ça pourrait être au plan de la diffusion, comme j'en parlais, qu'on ose
diffuser des oeuvres qui ne soient pas a priori des *winner*s auprès du public. Ça pourrait aller
vers des choses qui sont plus alternatives, des productions qui sortent des normes, qui sont
plus risquées, dans le but toujours de faire du développement de public et dans le but
toujours d'éduquer le public, et faire que, un jour, Montréal connaisse une vie culturelle à la
mesure des possibilités, mais aussi le soutien aux artistes.

895 Évidemment, encourager la relève est toujours une priorité. Écoutez, il faut voir ce
qui sort des écoles, la créativité des jeunes et voir à quel point c'est difficile pour les jeunes
aujourd'hui de partir soit une compagnie ou de simplement mettre un projet de l'avant. Il faut
connaître ça au premier chef pour n'avoir pas du tout de difficulté à recommander qu'on
900 investisse dans les jeunes, dans la relève en théâtre et ailleurs.

905 Il y a aussi les pratiques marginales. Montréal est reconnue pour ça. Montréal est
une des villes... en tout cas, en théâtre, certainement en théâtre, mais je pense que c'est
aussi vrai en danse et en musique, pour ne parler que de ces disciplines, Montréal est une
ville d'expérimentation artistique merveilleuse. C'est le fait de notre spécificité et c'est ce qui
se doit d'être encouragé de façon prioritaire selon nous.

910 Alors, maintenant, on pourrait entrer un peu plus dans ce qui est proposé par le texte
de la proposition. Nous accueillons aussi favorablement les propositions de créer des
instances consultatives au sein de la Ville pour éprouver des idées, des directives à prendre
en ce qui a trait à la culture et aux arts.

915 Je me permets de prendre un exemple que m'a transmis Isabelle qui a travaillé
longtemps dans le milieu de la santé. Quand, en santé, on a des comités consultatifs qui
sont mis sur pied, il y a toujours une grande part d'experts, dans ce cas-ci les médecins, qui
siègent aux différents comités.

920 Et nous ne saurions trop recommander que si des comités consultatifs sont mis en
place pour traiter de choses culturelles et artistiques, il nous apparaît comme étant une
priorité que les artistes professionnels siègent de façon majoritaire à ces comités parce que,

principalement, ce sont les spécialistes, ce sont ceux qui en font leur vie, donc certainement parmi les plus grands spécialistes en culture et très au fait des besoins du milieu artistique.

925 Alors, moi, après une première lecture de la proposition, j'étais très, très emballé, mais j'ai rapidement eu l'impression que le projet proposait tellement de choses – beaucoup de très, très bonnes choses, et ça, je tiens à le souligner, c'est vraiment une très bonne première épreuve selon moi – mais justement, j'ai trouvé qu'on avait l'envers de la médaille, c'est-à-dire que la proposition ne faisait pas état d'aucune priorité.

930 Je crois que ça serait très, très important, ne serait-ce qu'au regard du fait que les argents sont limités, que la Ville se munisse d'un ordre de priorités bien établies avant de passer aux actes. Et de la même manière, la mise en oeuvre de cette politique devra être accompagnée, il nous semble, d'un plan d'action bien établi, bien étoffé, qui n'apparaît pas ou dont on ne parle pas dans la proposition en ce moment.

935 À cet égard, je veux faire une proposition à la Ville qui est de s'inspirer d'une façon très proche du rapport qui a déjà été publié, du Rapport du comité directeur sur l'harmonisation des programmes entre le Conseil des arts de Montréal, le Service de développement culturel et les arrondissements.

940 C'est un rapport sur lequel les gens, qui y ont travaillé, ont oeuvré pendant exactement la même période ou à peu près que les gens qui ont écrit la politique elle-même. Les deux travaux se menaient de front. Donc, c'est quelque chose de très, très récent, d'actuel. Et ça a aussi le bienfait et le mérite d'émaner... comme il y avait beaucoup de
945 personnes intervenant, qui étaient directement issues du milieu des arts et du milieu culturel de Montréal, qui ont contribué à la rédaction de ce rapport, je ne saurais trop vous recommander de le consulter parce qu'il est aussi agencé d'un très bon plan d'action. Donc, c'est une recommandation que nous faisons ici.

950 Alors, voilà, c'était essentiellement les points que je voulais porter à votre attention. Il y en a d'autres dans le document. Mais je vais conclure simplement en disant que, à notre sens, ce qui va faire que Montréal va rayonner, que Montréal va grandir, que Montréal va briller sur la scène internationale, il nous apparaît évident que c'est quelque chose qui se doit de reposer sur l'excellence artistique, et que cette excellence artistique, la communauté
955 artistique montréalaise peut y arriver et le fait déjà d'ailleurs.

C'est déjà le fait de nos créateurs qui sont partout dans le monde. Ça, je n'ai pas besoin de vous le dire. Tout le monde le sait, on en parle quotidiennement. C'est quelque chose qui nous réjouit tous en tant que Montréalais et en tant que Québécois. C'est quelque
960 chose qu'il faut soutenir absolument de façon prioritaire, parce que c'est de là, selon nous, que découle tout le reste.

965 Une production artistique qui va rayonner de par le monde va attirer les gens. C'est là qu'on le voit avec les festivals. Ça n'est pas juste à cause de la production artistique, mais aussi certainement que les festivals puissent s'établir à Montréal, c'est en raison du fait qu'il y a cet engouement. Ça existe en ce moment à Montréal l'excellence artistique et la population est sensible à ça.

970 Ça laisse une place aussi à ce que les gens s'investissent de plus en plus en culture, que ce soit sous un mode amateur ou autre. Donc, voilà, soutenir la partie de la pratique professionnelle, l'excellence artistique. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

975 Merci beaucoup, monsieur Taillefer. Une première question. Moi, j'ai eu l'impression en lisant votre mémoire que vous proposiez finalement un recentrage – et dites-moi si je me trompe ou non – et ce recentrage, il est dans la foulée de cette reconnaissance que vous souhaitez que la politique fasse des arts et de la culture pour leur valeur intrinsèque.

980 Alors, une fois que vous dites: «La politique devrait reconnaître les arts et la culture pour leur valeur intrinsèque», vous dites aussi: «La pratique professionnelle finalement, elle n'est peut-être pas suffisamment au coeur de la politique. Et cette excellence et ce foisonnement d'activités que l'on reconnaît comme étant la base des caractéristiques spécifiques de Montréal, on ne voit pas finalement comment, à l'intérieur de la politique, on en tient suffisamment compte et comment on s'appuie sur ces éléments-là pour poursuivre un travail.»

990 Est-ce que j'ai raison ou non? J'ai eu l'impression qu'il n'y avait pas de contestation nécessairement – c'est peut-être un grand mot – d'une approche que vous percevez comme très citoyenne de la politique, mais si ce n'était pas de la contestation, c'était une suggestion de recentrage quand même vers de l'importance à accorder à la pratique professionnelle au coeur même de la politique.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

995 Écoutez, tout à fait. Nous croyons que la pratique artistique professionnelle et l'excellence à laquelle elle doit se tenir va vraiment agir à titre de locomotive, et que c'est là qu'il faut centrer les efforts et c'est ce qu'il faut soutenir.

1000 On le fait déjà. Le Conseil des arts de Montréal soutient la pratique professionnelle et, donc, c'est déjà quelque chose qui est là en ce moment. Mais effectivement, on a des préoccupations à l'effet que c'est peut-être quelque chose qui pourrait être dilué et c'est

quelque chose qui nous inquiète.

1005 Nous sommes absolument pour que quiconque puisse présenter un projet artistique au Conseil des arts de Montréal, mais il est très, très important que le critère de sélection soit toujours le caractère professionnel et excellent des projets.

LA PRÉSIDENTE :

1010 Alors, si cette pratique professionnelle était replacée au centre de la politique comme vous le souhaitez, quelles seraient les grandes priorités que la Ville devrait adopter ou des grandes pistes qui vous apparaîtraient prioritaires?

1015 Vous avez parlé dans votre mémoire d'assurer aux organismes culturels un soutien plus stable. Vous avez parlé du soutien au risque artistique et vous avez donné quelques indications sur les formes que ça pourrait prendre. Mais est-ce que vous avez à nous indiquer quelques grandes pistes ou quelques grandes cibles qui permettraient, une fois la politique recentrée, de prendre des stratégies ou de mettre en oeuvre des stratégies qui seraient vraiment efficaces dans le sens de ce que vous souhaitez?

1020

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1025 Mais je ne vois pas de stratégie nouvelle à apporter nécessairement. Ce que je vois, c'est plus une bonification des stratégies. Ce n'est pas sorcier, je pense que c'est vraiment une question de soutenir ce qui... les choses sont en place, mais les choses sont trop timides, selon nous.

1030 Je ne vois pas de nouvelles stratégies qui soient à repenser. Plus de diffusion, certainement. Le développement public, j'en ai parlé et c'est ça que je veux dire par la diffusion aussi, ça l'inclut selon moi. Ce sont ces choses-là qu'il faut... parce que ça n'a jamais été fait.

LA PRÉSIDENTE :

1035 Non, mais vous savez, vous l'avez dit aussi, les sous sont limités. Alors, est-ce qu'il faut comprendre de ce que vous nous dites qu'il devrait y avoir aussi un rééquilibrage des budgets, ramener des fonds qui pourraient être actuellement plutôt orientés vers le développement d'activités dirigées vers les citoyens dans un sens un peu différent, qui permettrait de mieux cibler les artistes, les créateurs, quitte à ce que les artistes et les créateurs aient une relation nouvelle avec le milieu. Et ça aussi, vous en parlez, et j'aimerais ça qu'on puisse prendre deux minutes pour en discuter.

1040

J'ai eu l'impression en lisant votre mémoire que vous aviez des craintes au fond

1045 d'être obligés d'établir des maillages avec les projets citoyens ou avec la pratique amateur et j'aimerais ça comprendre pourquoi. Alors, au fond, réagissez par rapport à ce que vous connaissez comme étant une tarte limitée, qu'on va peut-être être capables de faire agrandir un peu, mais pas beaucoup.

1050 Vous souhaitez qu'on recentre un peu vers la pratique professionnelle. Ça veut dire quoi concrètement?

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1055 C'est peut-être pour mettre en garde contre des directions qu'on ne voudrait pas prendre.

LA PRÉSIDENTE :

1060 D'accord.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1065 On ne voudrait pas que, par exemple, pour parler de ce que vous nous disiez, les artistes... et c'est pour ça aussi qu'on veut que soit reconnue la valeur intrinsèque des arts, on ne voudrait pas que les artistes soient forcés ou obligés de faire du développement public si ça ne leur tente pas. Ce n'est pas ça leur travail.

1070 Il devrait y avoir des acteurs pour qui c'est la tâche. Et ça n'exclut pas que des artistes s'y adonnent. Moi-même, je m'y adonne, je rencontre des étudiants. Ça convient à certains, ça ne convient pas à d'autres. De l'enchâsser et d'en faire une donnée stricte, c'est quelque chose ...

LA PRÉSIDENTE :

1075 Ou un critère.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1080 Ou un critère, c'est quelque chose qui, selon nous, s'inscrit contre ce que l'art devrait être. Alors, je vous dirais que c'est plus à cet égard-là.

1085 On a des craintes par rapport à un glissement qui amènerait un affaiblissement de certains acquis. Les crédits au Conseil des arts de Montréal se doivent de continuer d'être attribués...

LA PRÉSIDENTE :

Augmentés.

1090

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

Augmentés d'une part, mais aussi se doivent d'être alloués et reconnaître l'excellence artistique. Et puis on ne veut pas non plus, je le redis, donner l'impression qu'on ne veut pas partager les choses. Au contraire. Pour reprendre l'exemple de la diversité culturelle dont parlait madame, il y a beaucoup d'artistes issus des communautés qui font leur place très, très bien à Montréal. Je pense à Wajdi Mouawad, Flak, c'en est un autre. C'est possible, pour peu qu'on soit excellent, de voir son art fleurir à Montréal.

1095

1100

Donc, nous, ce que nous voulons, c'est aujourd'hui surtout réitérer la nécessité de poursuivre dans cette direction.

LA PRÉSIDENTE :

Revenons aux Maisons de la culture aussi. Je pense que vous en avez fait un bloc important dans votre mémoire. Est-ce que vous avez une réflexion sur l'harmonisation des réseaux? Parce que les Maisons de la culture, on s'entend bien sur ce que vous voulez évoquer, ce sont les Maisons de la culture dans l'ex-Montréal, les neuf ex, comme on dit, les neuf arrondissements de l'ancienne ville.

1105

1110

Avez-vous une réflexion sur la manière dont le réseau pourrait se constituer en établissant des liens avec les lieux de diffusion dans les anciennes banlieues?

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

Moi personnellement, je n'en ai pas. Peut-être que d'autres gens plus équipés que moi, au sein du Conseil, pourraient répondre à la question. S'ils le veulent, ils pourraient le faire.

1115

1120

Je ne sais pas grand-chose quant à la manière. Ce n'est pas mon travail. Moi, je suis directeur de compagnie. Mais je sais qu'il y a beaucoup à gagner à mettre en ressource... il y a beaucoup qui se fait par des diffuseurs. Je pense à Longueuil, il y a vraiment des efforts qui sont faits, qui impliquent absolument aucune mesure financière et qui ont des grands, grands, grands bienfaits.

1125

LA PRÉSIDENTE :

Venez donc, madame Gazaille. Venez, parce qu'il va falloir que vous parliez au

micro pour qu'on puisse vous enregistrer.

1130

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

Alors, c'est Raymonde Gazaille, directrice générale.

1135

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

Je suis la directrice générale du CQT et c'est un dossier que j'ai traité sur plusieurs années. Donc, je peux peut-être plus facilement que Paul-Antoine y répondre puisque, lui, il est directeur artistique d'une compagnie.

1140

Les Maisons de la culture à Montréal ont toutes une politique, disons, globale si on veut, mais dans chaque arrondissement maintenant, chaque agent culturel, responsable de la Maison de la culture, décide de ses propres orientations.

1145

Là-dessus, je ne crois pas qu'on ait quoi que ce soit à dire. Je pense que ce qui serait important, par contre, c'est qu'il y ait une espèce d'orientation globale au sein des Maisons de la culture pour que ces lieux-là deviennent des lieux justement d'animation et de développement de public.

1150

L'effort dès le début était de se dire que les billets étaient gratuits.

LA PRÉSIDENTE :

Gratuits.

1155

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

Donc, nécessairement, c'est vraiment dans ces lieux qu'il devrait y avoir des animateurs culturels et qu'on puisse y faire de façon constante, régulière ce qu'on appelle en Europe de l'animation culturelle. Donc, on pourrait, à ce moment-là, beaucoup plus facilement y faire se présenter des oeuvres à risque, puisqu'on aurait en permanence une personne qui serait apte à mettre en contexte cette oeuvre-là, à faire en sorte que le public puisse l'appivoiser.

1160

1165

Il y aurait aussi tout un programme de résidence qui pourrait être mis en place au sein des Maisons de la culture. Ces lieux-là souvent sont sous-utilisés et, donc, les compagnies de danse, les compagnies de théâtre pourraient aller dans ces lieux-là. Ça se fait déjà, entre autres, à la Maison de la culture Mont-Royal. Johanne Germain fait un travail admirable au niveau de cet accès qu'elle offre aux compagnies pour faire ce qu'on appelle des résidences de création. Donc, la compagnie a deux, trois semaines; elle a

1170

accès à la scène, elle a accès aux éclairages. Elle peut donc monter son oeuvre, la présenter au public et, ensuite, peut-être démarrer une tournée au sein de toutes les Maisons de la culture.

1175 Il y a un arrimage en fait. C'est un arrimage qui serait nécessaire. On est déjà au Conseil...

LA PRÉSIDENTE :

1180 Un arrimage entre?

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1185 Entre les Maisons de la culture.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

1190 **Mme RAYMONDE GAZAILLE :**

1195 Entre les agents responsables. Ils se parlent entre eux déjà, mais peut-être pas suffisamment. Et je pense qu'il serait nécessaire qu'ils aient un dialogue avec nous. On est en train, nous, de l'initier au Conseil québécois du théâtre. On les invite à travailler avec nous très prochainement pour essayer justement de trouver des moyens, autres que ce qu'on appelle de l'argent neuf, qui vont permettre de faire en sorte de faire de la mise en commun des ressources.

LA PRÉSIDENTE :

1200 Une petite dernière question avant de passer la parole à ma collègue. Jusqu'à quel point, d'après vous, le fait que les billets soient gratuits dans les Maisons de la culture a un impact sur le développement des nouveaux publics?

1205 **Mme RAYMONDE GAZAILLE :**

1210 Moi, je vous avoue que, ayant été à la direction d'une compagnie de danse pendant plusieurs années, j'ai trouvé ça longtemps très problématique le fait que les billets soient gratuits parce que, en général, ce qu'il se passait, c'était qu'on ne pouvait pas tourner à l'intérieur du circuit des Maisons de la culture ou des centres culturels du Grand Montréal dans l'année même où on faisait notre spectacle, parce que les gens, apprenant qu'on allait tourner: «Bien, les billets sont gratuits. On ne va pas aller voir le spectacle à la Place

des arts ou dans une autre salle.» Il y avait une compétition déloyale, si on veut.

1215 Par contre, personne ne peut nier le fait qu'il y a des gens qui sont incapables de s'offrir un billet de théâtre, qui sont incapables de s'offrir un billet de concert. Et c'est le rôle des Maisons de la culture de permettre aux gens dans les quartiers d'avoir accès à l'art. Et dans ce sens-là, je pense qu'on a fait la preuve qu'il y a quand même un petit noyau de gens qui va régulièrement profiter du fait que les billets sont gratuits à Ahuntsic ou à Mercier, 1220 surtout dans les Maisons de la culture qui sont excentrées. Le Plateau Mont-Royal, c'est le même public qui va à la Place des arts ou qui va au TNM.

Dans ce sens-là, je pense qu'on n'a pas à remettre ça en question, mais ce n'est pas vraiment, selon moi, un élément de développement de public. Pour faire un réel 1225 développement de public, il faut qu'il y ait ce qu'on appelle de l'animation culturelle, de l'action culturelle et qu'il y ait des gens spécialisés qui sont là et qui, avant le spectacle, expliquent l'oeuvre ou, après le spectacle, qu'il y ait des discussions avec les artistes pour que l'oeuvre soit mieux comprise.

1230 Moi, j'en ai fait de l'action culturelle pendant 14 ans. Donc, bien sûr, je...

LA PRÉSIDENTE :

Vous pourriez nous en parler très longtemps.

1235

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

Je pourrais vous en parler longtemps. Mais la preuve a été faite en Allemagne, en France, en Angleterre, il existe des... quand on tourne en Hollande ou en France dans le 1240 plus petit village, on peut aller présenter une oeuvre difficile, parce qu'il y a des gens là qui sont spécialisés et qui font en sorte que l'oeuvre est accessible aux gens. On leur donne des moyens de comprendre l'oeuvre.

LA PRÉSIDENTE :

1245

Et à tous les types de public, pas uniquement aux jeunes.

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1250 À tous les types de public, que ce soit les enfants, les adolescents ou les adultes.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

1255

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1260 Le rapport Bachand mentionne le besoin d'harmoniser deux réseaux de diffusion, les Maisons de la culture et les lieux de diffusion des anciennes banlieues. Comment les deux réseaux fonctionnent ensemble aujourd'hui? Est-ce qu'il y a une synergie?

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1265 Que je sache, je sais qu'ils se rencontrent. Je sais que les diffuseurs collaborent, discutent et se voient. Il y a eu une grande amélioration à ce niveau-là depuis dix ans, mais je ne sais pas, il serait peut-être nécessaire à un moment donné qu'on fasse un colloque, et qu'on les rassemble tous, et qu'on essaie ensemble de voir quelles sont les problématiques ou quels sont les enjeux, où est-ce que nous pourrions mieux travailler ensemble.

1270 On le sait, on est tous avec des agendas impossibles et je crois que la seule façon de mettre en action... la Politique culturelle qui a été présentée, je crois, a à la base de très bonnes intentions, d'excellentes intentions. Malheureusement, il n'y a pas de plan d'action qui l'accompagne et je pense que, justement, dans ce qu'on recommande au niveau du comité directeur, il y a un plan d'action très concret.

1275 Il y a des gens qui ont travaillé un an là-dessus, des gens de la Ville de Montréal, du Service du développement culturel, puis les gens du Conseil des arts, et des artistes aussi venant du milieu. Ces gens-là ont bûché, bénévolement pour certains, pendant un an. Ils ont trouvé des solutions, ils ont apporté des arguments, ils ont proposé des avenues. Je pense que ça serait important de prendre connaissance de ce plan directeur et de dire: «Bien, tiens! On pourrait appliquer la Politique culturelle de cette façon-là.»

1280

LA PRÉSIDENTE :

1285 Est-ce que, en général, les recommandations qui sont contenues dans ce rapport-là, vous les endossez?

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1290 On les endosse pratiquement, oui.

LA PRÉSIDENTE :

1295 D'accord. Monsieur Deriger.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1300 Dans votre mémoire, vous soulevez toute la question des pôles culturels, la question de la spéculation foncière. Vous faites état aussi des problèmes d'accès à la propriété. Quel est un peu le portrait dans le milieu du théâtre de cette problématique au niveau de l'accès à la propriété, au niveau des lieux, actuellement?

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1305 Pour ce qui est des lieux, il y a beaucoup de nouveaux lieux qui sont apparus à Montréal et c'était très, très bienvenu parce que ça faisait longtemps que ça avait besoin d'être. Mais il y a encore, je vous dirais, un grand besoin d'avoir des lieux alternatifs, mais des lieux aussi dédiés à la relève, qui sont à peu près inexistantes, eux.

1310 On me dit qu'il y a beaucoup de lieux qui sont, à peu de chose près, vacants et qui gagneraient à être donnés à des artistes de la relève qui doivent toujours, eux... c'est un problème particulier au théâtre – je le connais bien, parce que c'est un peu mon fait – que les compagnies intermédiaires et les compagnies de la relève sont toujours à la remorque de ce que les aînés, qui occupent les lieux de diffusion, choisissent de faire.

1315 Donc, je pense que ça serait une chose que je recommanderais fortement, c'est-à-dire qu'on voit à baisser, si vous voulez, l'âge de la direction de certains lieux et d'ouvrir certains lieux pour dédier à la pratique des compagnies intermédiaires et de la relève.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1320 Mais à ce moment-là, on fait quoi? Est-ce que la Ville doit acheter les bâtiments? Est-ce qu'elle doit donner des facilités? De quelle façon est-ce qu'on peut le faire concrètement? Si, par exemple, des bâtiments n'appartiennent pas à la Ville, qu'est-ce qu'on fait?

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1330 Bien, je pense que déjà, si on faisait un inventaire de ce que la Ville possède et ce qui est vacant, il y aurait énormément de possibilités. Sans nécessairement qu'on se mette, encore une fois, à mettre plein d'argent dans le béton, on pourrait très bien donner accès aux compagnies – comme vous le mentionnez, mais de façon très, très brève et très timide en fait dans la politique – de donner accès à des lieux de répétition, à des lieux d'entrepôt, qu'il y ait des partages, que certaines compagnies se regroupent, quatre, cinq compagnies se regroupent dans un même lieu, parce que souvent les petites compagnies ne créent pas en même temps. Donc, dans une même année, il pourrait y avoir une circulation.

1340 Il existe en danse un endroit qui s'appelle «Circuit est» qui fonctionne comme ça. Ça
pourrait exister aussi pour le milieu du théâtre. Mais si c'était dans des lieux qui appartiennent
à la Ville et que les loyers soient très bas ou qui soient même donnés pour 1 \$ comme ça
s'est déjà fait dans les années passées, dans les années 1970. Il y a des lieux qui font rien,
qui sont là et qui sont inutilisés, et je ne crois pas que ça demanderait énormément de nouvel
argent pour mieux faire.

1345 **LA PRÉSIDENTE :**

Les rendre utilitaires.

1350 **Mme RAYMONDE GAZAILLE :**

Pour mieux faire, oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1355 Est-ce que le développement du Quartier des spectacles, c'est une bonne occasion
pour favoriser ça?

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1360 Le Quartier du spectacle, c'est le Quartier du spectacle. C'est grand comme ça là.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Donc, ce n'est pas nécessairement centré. Donc, ça peut être réparti...

1365 **Mme RAYMONDE GAZAILLE :**

Il y a des gens partout. Montréal, c'est grand et...

1370 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Donc, ce n'est pas un secteur ciblé que vous voulez nécessairement.

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1375 Non, pas nécessairement. Je pense que, partout à Montréal, il y a des vieilles
écoles qui sont abandonnées. Il y a des églises à un moment donné qui vont peut-être...
enfin, c'est de faciliter l'accès, peut-être pas totalement à la propriété, mais au moins à la
location à moindre coût aux artistes.

1380

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1385 Moi, je le redis, parce qu'on connaît une croissance exponentielle de la relève. Je
veux dire, il y a cinq écoles de théâtre à Montréal. Je veux dire, ça sort beaucoup, puis la
créativité est là et elle demande à avoir des lieux pour s'exprimer. C'est donc un véritable
besoin auquel on assiste à ce niveau-là.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1390 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1395 Madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1400 J'ai une question à vous poser. Je ne sais pas si vous pourrez répondre, mais je la
pose quand même.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

Essayez.

1405 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1410 Vous avez mentionné à plusieurs reprises la créativité et l'effervescence de Montréal,
du milieu artistique, d'expérimentation artistique. Pourquoi Montréal? Y a-t-il un contexte,
qui est spécifique à Montréal, qui prête à cette effervescence?

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1415 C'est une très bonne question. J'ai des réponses, je peux vous les partager. C'est
plus des impressions. Je pense que le fait français est quelque chose. Je pense que, nous,
on a développé une créativité par besoin. Alors, ça, c'est mon impression. Peuple
francophone en terre d'Amérique entouré d'anglophones, on a dû parler très haut et fort pour
s'assurer notre droit à l'existence. Ça, ça serait comme la base.

1420 Après ça, j'ai peine à savoir d'où ça vient. Certainement aussi le contact avec tout le
monde qui constitue Montréal, que ce soit les communautés culturelles, l'ouverture sur la
France, les façons de faire différentes.

1425 C'est intéressant, nous, on regarde beaucoup en théâtre ce qu'il se fait en Europe. On est très au fait de ce qu'il se fait, et puis on revient avec ça ici. Puis c'est ça, ce sont ces pratiques-là confrontées à ce qu'on fait, nous, avec ce que les Américains pensent et font, qui est extrêmement fertile. C'est le choc des idées.

1430 Je pense que Montréal est vraiment un confluent de toutes sortes de forces, de vecteurs créatifs, et c'est pour ça que c'est merveilleux. En plus, on a une montagne, puis on a des beaux buildings.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1435 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1440 Peut-être, pour finir, revenir sur la situation des organismes en théâtre. Quand vous parlez d'assurer aux organismes culturels un soutien financier stable, évidemment, j'imagine que vous regardez la situation particulière dans le milieu du théâtre.

1445 Pouvez-vous élaborer un petit peu là-dessus? Qu'est-ce que ça pourrait vouloir dire compte tenu du foisonnement, compte tenu de la place à accorder aux grandes institutions de théâtre et aux compagnies qui font du travail émergent ou qui font de l'effervescence? Comment est-ce qu'on traite la question du support stable dans ce contexte-là?

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1450 Je vais redire quelque chose qui est incontournable, mais qui est quelque chose dont on rêve, qu'on n'aura probablement pas dans un avenir rapproché, c'est qu'il y a vraiment un besoin de plus de crédits; ça, c'est certain.

1455 On est assez contre, au Conseil québécois du théâtre, des principes de déshabiller Jacques pour habiller Jean, ou est-ce que c'est Jean qu'on déshabille...

LA PRÉSIDENTE :

Oh! Ça dépend, des fois, c'est Pierre.

1460 **M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :**

C'est toute la même gang. Il s'agit toujours de déshabiller quelqu'un pour en donner à l'autre. C'est quelque chose en général contre quoi on s'objecte. Alors, certainement par exemple, et c'est exactement ce que je disais tout à l'heure, mon impression, en tant que

1465 président, c'est que les compagnies intermédiaires et la créativité sont traditionnellement...
parce qu'on accuse un certain retard historique au niveau de la subvention des arts. Et ce
n'est pas juste le fait de l'administration de Montréal. Il y a eu des années plus fastes pour
avoir une compagnie de théâtre. Maintenant, il y a moins d'argent, mais il y a beaucoup
plus, il y a une croissance exponentielle. Donc, ça crée un stress.

1470 Mais certainement, moi, j'aurais tendance à dire que la relève et les compagnies
intermédiaires sont celles qui sont peut-être les plus dans le besoin à l'heure actuelle.
Comment peut-on subvenir à ça sans l'adjonction de nouveaux argents? Je ne vois pas
vraiment comment on peut y arriver.

1475 Le Conseil québécois du théâtre, ce printemps, va... d'ailleurs, ça serait intéressant
d'inviter les gens de la Ville, ça serait très intéressant de les inviter. On a étendu notre
invitation aux gens du CALQ et je pense qu'aussi les gens du Conseil des arts du Canada
vont venir à un colloque, un colloque qu'on tient au printemps, pour essayer de voir
1480 justement si, par le partage des ressources entre les mieux nantis et les moins nantis, s'il y a
des façons justes, intelligentes et créatives d'arriver à faire qu'on puisse supporter cette
relève et que la relève ne reste pas une relève toute la vie.

1485 Alors, ça, c'est une action que, nous, on entreprend et je pense que ça serait très
important d'inviter les acteurs de la Ville, puisque c'est le premier niveau.

LA PRÉSIDENTE :

1490 Madame Gazaille, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1495 En fait, ce colloque va avoir lieu le 12 mai. Les gens du Conseil des arts de Montréal,
bien sûr, sont invités et tous les conseils des arts le sont. Mais c'est vrai que les gens du
Service de développement n'ont pas encore été invités et je vais m'en préoccuper.

LA PRÉSIDENTE :

1500 L'invitation s'en vient, elle est dans la poste.

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

Oui, c'est ça.

1505 **LA PRÉSIDENTE :**

Elle est dans la poste.

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1510

Mais juste pour terminer, tout ça selon moi... et là, ce n'est pas seulement à l'échelle municipale, c'est à l'échelle nationale, et puis, en ce moment, le Conseil québécois du théâtre faisant partie du mouvement pour les arts et les lettres, on est en pleine campagne, n'est-ce pas? On est intervenus la semaine dernière auprès du gouvernement fédéral pour une augmentation des budgets du Conseil des arts du Canada. On va le faire auprès du nouveau ministre des Finances au Québec.

1515

1520

C'est un choix de société. Si les Québécois veulent préserver leur identité et préserver leur culture, il va falloir qu'ils y mettent le prix, parce que partout où il y aura un vide au niveau culturel, on sait très bien que ce qui va entrer, c'est la culture du divertissement à l'américaine. Et moi, ma grande terreur, et ça, c'est très personnel, c'est de me retrouver dans mon centre d'accueil dans 20 ou 30 ans, disons 30 ans, à regarder du Walt Disney.

1525

Alors, il va falloir qu'on fasse des choix. Et ces choix-là, qu'on le veuille ou non, ils commencent à l'école. Ils commencent dans le fait d'investir, de donner une place importante à l'enseignement de l'art à l'école.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1530

C'est toujours nous qui avons dit ça. C'est toujours nous qui avons été les plus prosélytes par rapport à ça. Mais maintenant, c'est les chercheurs du monde entier qui nous disent: «Mais oui, mais ça va être la culture qui va être rentable. Ça va être ça la nouvelle donne.» Alors, il me semble qu'il faudrait être conséquents avec ce qu'on dit et faire suivre dans nos actes.

1535

LA PRÉSIDENTE :

Moi, j'ai une suggestion à vous faire. Lisez le mémoire de la Chambre de commerce.

1540

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

Oui, justement.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1545

Ah! oui?

LA PRÉSIDENTE :

1550 Il y a des choses intéressantes qui sont proposées.

Mme RAYMONDE GAZAILLE :

1555 Oui, oui.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

C'est vrai?

1560 **LA PRÉSIDENTE :**

Entre autres, qui pourraient toucher les compagnies de théâtre et les jeunes aussi, la relève, l'émergence. Ils ont donc un début de réflexion... c'est plus qu'un début de réflexion. Ça commence à être organisé. Alors, lisez.

1565

Merci infiniment. À moins que mes collègues aient d'autres questions, je vous remercie infiniment. Ça a été un mémoire qu'on a eu beaucoup de plaisir à lire et beaucoup d'intérêt à lire.

1570 **M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :**

Parfait.

LA PRÉSIDENTE :

1575

Merci d'avoir pris le temps de le faire.

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

1580 Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir.

1585

M. PAUL-ANTOINE TAILLEFER :

Bonne consultation.

1590 **LA PRÉSIDENTE :**

On va s'arrêter pour un petit dix minutes. On reprend à 3 h 30.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

1595 * * * * *

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

1600 Alors, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Bonjour!

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

1605 Bonjour, merci beaucoup de nous recevoir. Je voudrais avant, en préambule, vous demander un peu d'indulgence. Dans les documents qu'on vous a envoyés, après coup, on a vu des petites fautes qui nous ont hérissé évidemment les cheveux. Évidemment, dans vos copies, nous ne pouvons pas faire de corrections mais, évidemment, pour la version électronique, on vous renverra...

1610 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1615 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

J'aimerais mettre ça en introduction, parce qu'on n'aimerait pas, sur un site Internet, trouver un document avec des fautes. Et à un moment donné, il y avait eu des pluriels et, parfois, il y avait des singuliers, comme quoi on s'était emportés.

1620 Il ne faut pas oublier que le travail qui a été fait, c'est un travail collectif. Donc, chacun y est allé. À un moment donné, on voyait les choses on double, on mettait des pluriels où on aurait du mettre le singulier. Vous l'interprétez comme vous voulez.

1625 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Alors, madame Lescop va s'assurer qu'on attende la version finale.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

1630 Mais nous allons vous envoyer une copie corrigée dès demain. C'est en le relisant.

LA PRÉSIDENTE :

1635 D'accord. On vous écoute.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

1640 Alors, je vais vous présenter d'abord notre organisme très brièvement, la Corporation des bibliothécaires qui a été constituée en 1969. Je ne savais pas qu'on aurait peut-être pu amener une présentation PowerPoint.

LA PRÉSIDENTE :

1645 Oh! Ce n'est pas grave. On vous écoute, allez-y.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

1650 Non, je sais, à un moment donné, les présentations PowerPoint. Donc, brièvement nous présenter, notre organisme. Je dis «nous», évidemment, je parle d'un nous collectif. Je ne me vois quand même pas en double.

1655 La Corporation des bibliothécaires a été fondée en 1969 par une loi du Québec et elle est le seul organisme mandaté par le gouvernement pour représenter la profession de bibliothécaire au Québec, mais il n'existe pas d'organisme pareil ni au Canada ni aux États-Unis. Donc, on a vraiment un statut unique pour le moment, donc, de représentation de la profession.

1660 On a actuellement plus de 700 membres qui sont répartis sur le l'ensemble de la province, dont plus de 40 % exerce à Montréal.

1665 Alors, nous objectifs, et là je vais les reprendre un petit peu, évidemment c'est augmenter la visibilité des services de bibliothèques et des expertises des bibliothécaires, parce que c'est aussi important que l'un et avec l'autre.

Participer de façon proactive aux débats qui concernent tout dossier qui touche l'accès à l'information, à la qualité et au rendement des bibliothèques. Donc, ça, c'est un des dossiers qui nous préoccupent beaucoup.

1670 Alors, promouvoir les intérêts des Québécois dans l'accès à l'information et aux ressources documentaires.

Promouvoir la valeur de la bibliothèque dans son sens, c'est-à-dire la compréhension de la bibliothèque, pas uniquement comme fonction de loisirs, mais aussi

1675 bien comme valeur économique, sociale, culturelle et politique dans notre société, ce qui malheureusement est souvent incompris.

Établir des normes de compétences pour nos membres. Donc, nous participons à un dossier et, dans ce cas-ci, la Politique culturelle nous préoccupait.

1680

Alors évidemment, nous saluons, comme bien d'autres organismes, cette Politique culturelle qu'on attendait depuis si longtemps et nous en sommes très contents, contents d'autant plus que la vision du maire... comment dirais-je, il nous satisfait de lire que la Politique culturelle va s'inscrire dans une stratégie de développement visant à faire de Montréal une ville de savoir. Je sais que, pour les bibliothécaires, culture et savoir sont deux choses qui se complètent.

1685

Par conséquent, la définition de la culture, nous voulons la prendre dans le sens le plus large possible dans ce document et je pense que c'est le propos de bien des intervenants. «Culture», pour nous, ne se limite pas au volet intervenants culturels et artistiques, mais c'est le comprendre dans son sens le plus large, aussi bien la recherche, donc autant scientifique qu'universitaire, que le domaine des arts et les artistes évidemment, les créateurs, mais aussi tous les intervenants économiques et sociaux qui doivent faire partie de ça.

1690

1695

Et comme on le disait donc, au XXI^e siècle, les villes qui mettent l'accent sur la culture sont des villes porteuses. Évidemment, on pense souvent à l'exemple de Barcelone.

Et, comme je vous disais, notre document est un ouvrage collectif. Nous avons une des membres de conseil d'administration qui a même proposé, on employait le terme moitié français, moitié anglais, de proposer éventuellement que Montréal adopte une stratégie d'identité, ce qu'ils appellent de branding, donc de marque d'identification culturelle qui, évidemment, devienne un dénominateur. On proposait: «Une ville, une expérience culturelle», ça pourrait être chose, mais qu'il y ait une volonté peut-être d'identifier même comme une marque de commerce déposée de Montréal au niveau culturel, ce qui lui permettrait d'avoir une reconnaissance nationale et internationale.

1700

1705

Maintenant, au niveau de l'accessibilité, la politique propose de mettre le citoyen au centre de ses préoccupations et de l'activité culturelle, et nous sommes tout à fait d'accord avec ça. Ça nous préoccupe grandement parce que, pour nous, c'est le citoyen qui s'approprie sa ville. Et s'il s'approprie sa ville, il peut l'approprier au travers d'une politique culturelle. Et si ça se fait, ça se fait évidemment au niveau local. Et le niveau local, ça va être l'arrondissement ou le quartier comme premier dénominateur d'intervention.

1710

1715

Évidemment, les bibliothèques sont là donc dans les arrondissements. Elles, elles ont beaucoup de fonctions. Ce sont elles qui permettent notamment donc de donner

1720 accès... et je pense que dans la Politique culturelle, on a très bien développé le dossier des bibliothèques. Donc, je ne pense pas que je reviendrais sur les citations. Mais ce que nous trouvons intéressant, ce qui a été présenté, c'est que le succès du développement culturel dépend d'une indispensable collaboration entre les arrondissements et les services centraux. C'est en page 14 du document. Et donc:

1725 *La politique doit être intégrée dans tous les projets de développement de la ville et doit mobiliser tous les acteurs.*

1730 Ça, c'est un élément qui, pour nous, nous semble essentiel de sensibilisation, parce que ça va peut-être être très, très bien d'avoir une marque de commerce pour «Montréal, ville culturelle», mais si cette application ne se fait pas à tous les niveaux, au niveau de la sensibilisation de tous les acteurs de la ville de Montréal, ça n'aura peut-être pas le poids désiré.

1735 Alors, dans notre document, nous nous arrêtons beaucoup plus aux arrondissements parce que, évidemment, on va particulièrement parler de bibliothèques. J'imagine que les autres intervenants vont parler d'autres dossiers. Donc, nous saluons avec beaucoup de satisfaction la description de la bibliothèque et de la vision qui se dégage de la bibliothèque telle qu'elle se trouve dans la Politique culturelle.

1740 Pour la première fois, on reconnaît les bibliothèques à leur juste valeur, à savoir que ce sont des lieux ou des milieux de vie où, éventuellement, les gens peuvent avoir accès pas rien qu'à la culture, mais à l'information, à l'éducation. Et c'est un milieu de vie qui peut servir de tremplin à la culture.

1745 Et je m'explique. Je pense que c'est évident, quand quelqu'un vient dans une bibliothèque, ne serait-ce que de lire un livre, ou un auteur, ou un écrivain, va peut-être lui permettre par la suite de vouloir éventuellement aller au théâtre, parce que ce qu'il aura lu, il voudra voir la mise en scène éventuellement, ou il voudra voir le scénario qui a été fait dont un film sera tiré par la suite.

1750 Donc, ça, ce sont des éléments où la bibliothèque peut servir évidemment de tremplin à la culture. Mais évidemment, et ce qu'on trouvait aussi intéressant, c'est que la bibliothèque, pour la première fois, dans la Politique culturelle est reconnue comme un élément essentiel de base au même niveau que les infrastructures.

1755 Alors, peut-être que les gens n'aimeront pas comparer une bibliothèque à l'hygiène publique ou à l'infrastructure routière, mais si les autres sont aussi importantes et qu'on reconnaît la même valeur aux bibliothèques, pour nous, c'est essentiel et nous le saluons grandement. Un problème va venir. Un petit peu nos inquiétudes, ça va être peut-être dans la mise en application des choses.

1760 Donc, on salue cette vision de la bibliothèque qui nous a sortis du volet uniquement
loisirs dans lequel souvent on cantonne les bibliothèques. Je pense que c'est important pour
la première fois qu'on montre que la bibliothèque a plus qu'un visage.

1765 C'est aussi un lieu de transmission des connaissances si on parle éventuellement
d'une ville aussi de savoir. Et je ne reciterai pas éventuellement tout ce qu'une bibliothèque
peut offrir, c'est dans la politique. Nous en sommes revenus, nous avons montré aussi qu'il y
a différentes facettes de contribution à la vie économique, notamment par le soutien à
l'information pour les petites entreprises et tout, ce qui est peut-être moins vu comme culturel,
mais dans le développement économique qui vient par la suite, c'est tout aussi important.

1770 Seulement, la première recommandation était de proposer un plan de rattrapage. Là-
dessus, nous sommes très contents parce que, en effet, si la bibliothèque est un élément
dynamique, il y a quand même beaucoup de disparités sur le territoire de Montréal
actuellement. Et c'est pour ça d'ailleurs que la première recommandation propose un plan de
1775 rattrapage que, évidemment, nous approuvons fortement.

 Le problème étant, c'est la mise en application, puisque nous parlons ici comment
va-t-on prendre les moyens pour l'appliquer. Et c'est là qu'on se pose la question, parce que
les mesures de rattrapage sont proposées donc de façon uniforme. Le problème étant, c'est
1780 qu'on sait que, d'un arrondissement à l'autre, maintenant la bibliothèque devient un service
qui relève de l'arrondissement. Quel pouvoir aura la Ville-centre de mesures de contrôle sur
éventuellement les fonds qu'elle va attribuer certainement pour proposer le rattrapage?

 Lorsqu'on parle en termes de rattrapage, on parle d'heures, on parle de personnel,
1785 on parle de documents. Tout ça, c'est très, très bien. Le problème étant, c'est qu'on a un
modèle – et ce n'en est pas un – c'est l'état des bibliothèques scolaires, dans un modèle de
décentralisation, est la catastrophe. Et certaines personnes dans notre organisme ont émis
l'inquiétude: est-ce que c'est ce qui guette dans le cas des bibliothèques publiques? Est-ce
que nous allons avoir la même chose qu'on a vue dans le milieu scolaire où, avec la
1790 décentralisation, maintenant on connaît l'état. Je pense que je n'ai pas à le répéter ici, mais
l'état des vieux textes scolaires, vous le connaissez, est d'une pauvreté... je ne crois pas que
ça puisse servir de modèle.

 Et là, il a été proposé: est-ce que la Ville ne pourrait pas considérer à elle de trouver
1795 la formule? Une formule qui permettrait d'exiger une imputabilité tout en respectant quand
même l'autonomie des arrondissements. Cette formule miracle, nous ne l'avons peut-être
pas, mais il y a une contrainte, n'est-ce pas, puisqu'il faut respecter, en effet, l'autonomie
des arrondissements mais, d'un autre côté, il y a quand même quelqu'un qui est bailleur de

1800 fonds et qui a peut-être le droit de demander certains comptes sur l'attribution des fonds qui seront donnés éventuellement pour faire ce rattrapage, puisque ce rattrapage se fera définitivement, je m'imagine, avec des fonds publics. Donc, ça, c'est une de nos premières préoccupations.

1805 En matière de collaboration avec les intervenants, on parle beaucoup de l'éducation justement et, là, je sauterai tout de suite parce que, moi, j'étais là dans les premiers ateliers et j'ai vu des gens, en effet, des bibliothèques scolaires qui se sont réjouis de voir qu'il y aurait dorénavant une grande collaboration avec la Ville.

1810 Nous trouvons ça extrêmement intéressant. Nous encourageons d'ailleurs la Ville à établir un dialogue avec les commissions scolaires pour qu'elles développent elles-mêmes, les bibliothèques scolaires, leur propre réseau scolaire, mais que ce soit fait en concertation avec les bibliothèques publiques. Mais il n'est pas question qu'un réseau se substitue à l'autre. Et là, on parlait de Pierre et Paul, le déshabillage, mais je pense que ça va revenir souvent, ça. Il n'est pas question de se substituer.

1815 Par contre, dans la politique, on parle d'augmenter le lectorat et on a identifié comme clientèle particulièrement les jeunes. Donc, il y a vraiment un travail qui doit être fait à ce niveau-là, mais il faut qu'il y ait une concertation.

1820 En plus, on voudrait aussi peut-être élargir au niveau des intervenants. C'est que, à ce moment-là, il faudrait qu'il y ait un débat aussi entre, d'une part, les commissions scolaires, les enseignants, les bibliothécaires, les artistes, les acteurs culturels. Il faut qu'il y ait une table de concertation plus large, qu'il y ait une concertation, parce que beaucoup de gens ne savent pas ce que les autres font.

1825 Et j'ai eu le plaisir de siéger temporairement sur un des comités de Culture Montréal qui était Éducation et Culture. Et c'était clair que l'un ne savait pas ce que l'autre faisait. Alors, il y a un problème d'arrimage et, ça, ça paraît énormément. Donc, la concertation va être extrêmement importante entre les divers intervenants, entre les milieux de l'éducation et les milieux de la culture notamment. Parce que même dans les arrondissements, apparemment, il y a des expériences qui se font, qui sont extrêmement intéressantes mais qui sont méconnues des autres arrondissements.

1835 Donc, là, on ne parle même pas d'argent, on parle simplement de rationalisation des effectifs ou de ce qui est fait. Une expérience peut être apportée ailleurs et pourrait certainement bénéficier aux autres. Comment se fait-il que, éventuellement, chacun travaille un peu en vase clos? Et je pense que la politique insistait là-dessus aussi.

1840 Donc, il faudrait trouver un mécanisme d'échange parce que, apparemment, les diffuseurs culturels se sont dotés déjà d'une table de concertation.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1845

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Peut-être qu'elle pourrait servir d'exemple en effet pour d'autres intervenants.

1850

Si on veut élargir aussi le débat sur le volet culturel et faire de Montréal aussi une ville de savoir, pourquoi ne pas établir aussi un partenariat avec l'éducation post-secondaire? Peut-être une entente qui pourrait se traduire notamment avec une carte universelle, ce qui se fait déjà en Colombie-Britannique, en Alberta et aux États-Unis, qui permettrait l'accès aux collections – alors, on va parler encore de bibliothèques peut-être – aux collections autant de bibliothèques collégiales que de bibliothèques universitaires.

1855

Ce sont des choses qui peuvent peut-être se faire en concertation, et ça se fait ailleurs. En Colombie-Britannique, il y a eu un communiqué en novembre 2004, qui a été émis par le gouvernement de monsieur Campbell, où des fonds sont investis à cet effet-là justement pour les bibliothèques. On pourrait peut-être s'en inspirer.

1860

Donc, les citoyens pourront avoir accès à ce moment-là aux collections, pas uniquement les bibliothèques publiques, mais à ce moment-là aussi peut-être collégiales et universitaires. Évidemment, ce n'est pas si facile que ça à faire, mais ça peut quand même être considéré dans une optique d'un accès universel à des contenus si on veut penser à une ville de savoir à ce moment-là, parce que les collections universitaires et collégiales sont complémentaires à ce qui se trouve dans les bibliothèques publiques.

1865

Carte culturelle, puisque je prends point par point un petit peu ce que nous avons présenté, on parlait déjà de recenser une forme de carte culturelle, mais nous trouvons qu'il faudrait peut-être l'élargir. Actuellement, je pense qu'il doit déjà avoir un répertoire des équipements culturels à la Ville de Montréal.

1870

Il existe peut-être aussi déjà dans les arrondissements des listes ou autres qui publicisent les activités culturelles. Mais pourquoi tout ça n'est pas mis dans une seule? Ça pourrait être une base de données, à laquelle on rajouterait aussi un répertoire de tout l'art public sur le territoire de Montréal en un seul. Et ça pourrait être une base de données qui pourrait être faite en concertation avec la Direction des bibliothèques et qui pourrait être, éventuellement, faite et à ce moment-là disponible pas uniquement dans le réseau de bibliothèques, mais sur le site de la Ville de Montréal, mais aussi dans les organismes de tourisme.

1875

1880

Il y a beaucoup de touristes qui viennent ici, qui ont aussi besoin de savoir. Plus ils

1885 sauront ce qu'il y a comme offre culturelle, comme équipement, comme art public, ça peut permettre aussi une meilleure connaissance des richesses qu'on a à Montréal et qui sont peut-être méconnues.

1890 Dans le cas de cette carte-là, donc on pense aussi au niveau peut-être de l'art public. Ça serait aussi intéressant de considérer une mise en valeur de la documentation qui se trouve dans les arrondissements, qui pourrait mettre en valeur l'art public qui existe sur le territoire. Il y a certainement des documentations ou de la documentation qui pourrait venir pour soutenir l'art public.

1895 On parlait aussi un peu du patrimoine. On trouvait que le Réseau patrimoine Montréal, le RPM, comme on en parle, évidemment on ne voulait pas aborder ce dossier-là ...

Voilà monsieur Ferland.

1900 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour. Vous étiez un homme attendu et vous êtes encore un homme attendu.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

1905 Mais monsieur Ferland va venir intervenir certainement à la période des questions. Donc, moi, je vais pouvoir faire ma première partie tranquillement.

LA PRÉSIDENTE :

1910 D'accord.

M. BENOIT FERLAND :

1915 C'était déjà prévu.

LA PRÉSIDENTE :

1920 C'était déjà prévu comme ça, oui. Alors, il savait qu'il devait vous faire confiance pour toute la première partie.

M. BENOIT FERLAND :

1925 Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y.

1930 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

1935 Donc, je disais, dans ce cas-ci, on trouvait intéressant, parce qu'il faut aussi peut-être voir au niveau culturel nouveaux venus, immigrants, et caetera, on aurait trouvé intéressant qu'il y ait en concertation, là encore, une formule peut-être de visite dans les quartiers. On trouvait ça intéressant que, dans chaque arrondissement... parce qu'on se dit que l'appropriation, c'est par le quartier que ça se fait. Mais quand je parle de nouveaux venus, ça n'est pas que simplement des immigrants, mais ça peut être des gens qui viennent d'une autre ville et qui viennent s'expatrier à Montréal, qu'ils soient de Chicoutimi ou d'ailleurs, mais qui ne connaissent pas le quartier dans lequel ils ont choisi de vivre.

1940 Et ce serait extrêmement intéressant que peut-être des visites soient donc faites en concertation avec le Réseau patrimoine Montréal, mais aussi avec les bibliothèques des arrondissements pour éventuellement mettre, encore une fois, la documentation en appui.

1945 Et ces visites-là pourraient être faites notamment en plusieurs langues. Éventuellement, selon les arrondissements, ça se ferait dans les langues dominantes des communautés s'il y a des communautés culturelles, en français, bien évidemment, pour les résidents. Mais nous trouvons intéressant cet élément-là comme une forme de connaissance et de découverte de son propre quartier.

1950 Si on apprend dans ce quartier-là que tel artiste ou tel écrivain a lu, on apprend à connaître le passé. Par le passé, on connaît le présent. On peut peut-être s'intégrer et s'enraciner dans son environnement. Et on trouverait ça, nous, intéressant, et je pense que c'est une façon aussi de faire rayonner la culture peut-être au niveau des arrondissements.

1955 Au niveau de la signalisation, parce qu'on parlait de signalisation, on parlait que Montréal va se doter d'une signalisation cohérente. Nous aimerions que les bibliothèques soient intégrées dans cette identification culturelle, et même plus que ça, pas rien que les bibliothèques, mais bien aussi les maisons des artistes, les maisons des écrivains, et que par ailleurs ça se fait dans d'autres endroits, aussi une signalisation de proximité.

1960 Ce peut être extrêmement intéressant de se promener dans un quartier et de savoir qu'à 500 mètres... évidemment, je donne un exemple de 500 mètres. Évidemment, on ne pourra pas mettre tous les 500 mètres «musée», «Maison de la culture», et caetera, mais qu'il y ait quand même des distances, comme ça se fait dans d'autres endroits où on voit la poste, la gare, la bibliothèque, ce qui permet de savoir que, à proximité, il y a une Maison

de la culture, il y a une bibliothèque, parce que pas rien que les Montréalais et les touristes de l'extérieur, mais bien des gens, même les Montréalais sont des touristes parfois d'un arrondissement à l'autre.

1970

Et vous avez parfois besoin d'informations, qu'elles soient culturelles ou autres. C'est assez bien de savoir que, à proximité, vous allez trouver une Maison de la culture ou une bibliothèque qui va vous la donner. Mais si vous ne le savez pas, mise à part l'identification devant le lieu, vous ne savez pas que vous êtes peut-être à proximité. Ça pourrait être quand même pris en considération.

1975

Maintenant, il y a la mise en oeuvre et les mécanismes de consultation. Nous nous demandons: comment pourra-t-on garantir l'application de la Politique culturelle à l'échelle de l'ensemble de la ville - j'imagine que vous allez l'entendre souvent - notamment avec les défusions de certaines villes et faire de Montréal une métropole culturelle avec une vision unificatrice sans pour autant tomber dans l'uniformité, respecter les arrondissements, mais néanmoins avoir une vision d'un ensemble et d'un réseau?

1980

Il nous semble pour nous, et c'est extrêmement important, que, d'une part, pour que cette vision de cette Politique culturelle soit supportée dans son ensemble, il faut que ça aille partout, aussi bien l'appareil politique que l'appareil administratif. Il va falloir à ce moment-là, et nous considérons pour ça qu'il y ait un changement de mentalité et qu'il va falloir qu'il y ait une responsabilité quelque part à la Ville, entre l'appareil politique et administratif, pour que ce soit véhiculé partout et que le discours culturel soit véhiculé, parce que si c'est uniquement l'appareil politique mais ça ne se reflète pas au niveau administratif, on va avoir un problème.

1985

1990

Et ce qu'on se disait, cela commande un personnel politique sensibilisé à la culture comme vision d'ensemble, mais aussi pour les citoyens. Si les citoyens ne s'approprient pas la Politique culturelle, ils ne seront pas prêts à se battre à ce moment-là pour leurs institutions culturelles. Un ne va pas sans l'autre.

1995

Au niveau des responsabilités, donc, comme on dit, ça va exiger un changement de mentalité si on veut éventuellement que tous les partenaires intègrent la Politique culturelle.

2000

On trouverait intéressant, c'est très bien qu'il y ait une rencontre annuelle avec les Rendez-vous du Maire parce que, en effet, monsieur le maire s'est engagé donc à faire de ces rendez-vous-là comme un compte rendu de ce qu'il se sera passé, mais je pense qu'on aimerait peut-être avoir des rapports d'étapes au cours de l'année déjà de 2005. À partir du moment où la politique va être adoptée et implantée, peut-être que le milieu culturel dans son ensemble et ses divers partenaires aimeront peut-être savoir comment l'état d'avancement des projets va aller.

2005

2010 Dans le comité consultatif de la culture, quel sera le lien entre celui-là et ceux des
arrondissements? Et surtout, quels seront les pouvoirs réels de l'un et des autres? Ça, c'est
ce qui nous préoccupe beaucoup, parce qu'on propose beaucoup de concertation,
beaucoup de consultation, donc on va beaucoup se baser sur de la bonne volonté, mais
nous avons cru voir dans les ateliers préalables, moi, j'ai pu voir qu'il y avait beaucoup de
bonne volonté, en effet, mais il y a aussi parfois des petites notes discordantes, comme on
peut voir dans un arrondissement comme Hochelaga-Mercier-Maisonneuve, pour ne pas le
2015 nommer. Il y a déjà des petites notes discordantes, certaines choses ne sont pas connues,
sont connues dans un arrondissement et pas dans l'autre. Donc, peut-être entre la bonne
volonté et la réalité...

2020 Et ce que nous aimerions aussi, c'est que des mesures d'évaluation, en concertation
avec les milieux, soient mises pour évaluer la mise en oeuvre et la formule de gouvernance
qui sont prévues dans la politique. Il faudrait qu'il y ait des mécanismes d'évaluation. Parce
qu'une politique, s'il n'y a pas de rétroaction, si on ne peut pas mesurer son impact qu'elle a,
s'il n'y a pas de formule d'évaluation, elle ne...

2025 Évidemment, dans tous ces débats-là, ce que nous voudrions proposer,
évidemment, c'est que, non pas que nous proposons puis nous ne faisons rien, nous nous
considérons partenaires. Nous nous engageons aussi à tenir le discours auprès de notre
propre membership et à toutes les tribunes où nous pouvons nous adresser, d'autant plus
que nous avons quand même plusieurs moyens. Et nous allons pouvoir relayer le discours.
2030 Nous allons vouloir le relayer, celui de la Ville de Montréal, mais encore faut-il qu'il y en ait
un.

2035 Donc, j'aimerais revenir peut-être sur nos recommandations et nos propositions qui
sont à la toute fin. J'aimerais les relire une à une, parce que je pense que c'est peut-être ce
qui est un peu la synthèse de ce qu'on a présenté. Et on pourra peut-être évoquer nos
inquiétudes.

2040 Donc, d'une part, que la Politique culturelle soit adoptée par l'ensemble des
arrondissements, et ce ne sera pas la dernière fois que vous l'entendrez, je peux vous le
dire.

2045 Que, en concertation avec le milieu, il y ait des mesures d'évaluation de la mise en
oeuvre de la politique qui soient prévues dans la politique, ça nous paraît essentiel.

2045 Que ce soit aussi précisé dans la politique le rôle des divers paliers d'intervention,
parce que ce n'est pas très évident.

LA PRÉSIDENTE :

2050 Et vous pensez toujours aux arrondissements, excusez-moi, quand vous ...

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2055 Les arrondissements, mais aussi entre la Ville, donc ce qu'on appelle la Ville-centre, puis il va y avoir des... on a un conseil consultatif à la Ville. On propose qu'il y en ait dans les arrondissements. Donc, ça fait plusieurs niveaux. Comment ce dialogue se fait-il? Et surtout, au-delà du dialogue, comment concrètement ça se répète sur le terrain.

2060 Parce que j'ai oublié de préciser que dans les mesures de rattrapage pour les bibliothèques, on parle de «le plus rapidement possible». Nous avons trouvé ça un petit peu flou le «rapidement». C'est beau, mais ça veut dire quand? On aimerait bien un échéancier un petit peu plus précis que le «rapidement». Et les mesures concrètes aussi, je m'imagine que ça va venir un petit peu plus tard, mais le «rapidement», on aimerait peut-être un délai de laps de temps.

2065 Et que la Politique culturelle soit portée par l'ensemble de l'appareil politique et administratif, ça, ça nous semble une évidence.

2070 Dans nos propositions, et l'on en a fait quand même plusieurs, on proposait donc:

Que Montréal adopte une stratégie d'identité de marque.

2075 Que des moyens concrets soient établis pour garantir l'application des mesures de rattrapage dans les arrondissements.

Qu'il y ait un échéancier et des engagements financiers qui soient précisés au niveau du rattrapage.

2080 Que la Ville élargisse son cadre de concertation sur le volet éducatif à tous les partenaires susceptibles d'y participer. Je pense qu'il peut y en avoir plus qu'on ne pense.

2085 Et qu'on considère, en collaboration avec nos collègues des universités et des collèges, la possibilité d'établir une carte universelle d'accès peut-être à cet ensemble de bibliothèques.

La carte culturelle des activités avec les équipements et l'art public, et que ce soit disponible en ligne.

2090 Élargir la portée de l'intégration de l'art public à la mise en valeur aussi de la documentation, donc dans les bibliothèques.

Dans le cadre du projet Réseau patrimoine Montréal, initier des visites, nous en

2095 avons parlé, guidées qui relatent le passé et le patrimoine des arrondissements, aussi bien en français que dans d'autres langues, pour favoriser l'ancrage des résidents dans leur quartier et leur appropriation de ce passé-là pour se bâtir un présent et un futur.

Que les bibliothèques soient incluses donc dans le projet d'identification culturelle, qu'on ajoute une signalisation de proximité.

2100 Et la recommandation 10 n'est pas de nous, elle est de l'Association ARLIS, la Art Library Society of North America, pour la section Montréal, Ottawa, Québec, qui s'est jointe à nous dans ce rapport-ci pour cet élément-là en particulier.

2105 Donc, que soit développée - eux, ils disent - une carte culturelle de toutes les autres bibliothèques, privées, institutionnelles ou spécialisées sur l'île de Montréal dont les collections couvrent un domaine culturel, architecture, cirque, théâtre, cinéma, costumes, beaux-arts, design. Et qui souhaitent participer à ce répertoire. On va peut-être pouvoir avoir une seule belle grande carte. Cette carte s'intégrerait parfaitement dans le cadre du projet Réseau patrimoine Montréal et pourrait être organisée par sujet et devrait être disponible en ligne. Peut-être qu'elle peut tout simplement se rajouter à celle que nous vous proposons.

2110 Voilà brièvement notre mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

2115 Merci.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2120 J'espère que j'ai respecté le cadre.

LA PRÉSIDENTE :

2125 Oui. On a quelques questions à vous poser. C'est madame Gold qui va commencer.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

D'accord, merci.

2130 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Effectivement, j'ai plusieurs questions. Vous abordez les questions sur le potentiel succès du plan de rattrapage et l'état d'analyse a toujours été que la Ville ait la

responsabilité des arrondissements.

2135

Avec l'autonomie des arrondissements qui existe déjà, comment le réseau des bibliothèques se développe-t-il? En ce moment, est-ce que chaque arrondissement a sa propre vision de développement de ses bibliothèques? Est-ce qu'il y a une concertation?

2140

Vous avez mentionné, lors de la présentation, qu'il arrive que, des fois, un arrondissement n'est pas au courant de ce que l'autre fait à côté. Alors, quelle est la concertation en ce moment entre les bibliothèques des arrondissements?

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2145

Je dirais que là vous nous posez une question qui, en fait, ne devrait peut-être pas tellement s'adresser à nous, mais peut-être au réseau de la Ville de Montréal, parce que là c'est plus les bibliothèques de la Ville de Montréal que vous demandez. Nous ne représentons pas les bibliothèques de la Ville de Montréal.

2150

Ce qui nous a semblé, ce que nous avons compris, c'est que, actuellement, il y a peut-être des concertations. Nous avons cru voir que cette politique a été faite en concertation avec les arrondissements, ça a bien été dit dans les ateliers.

2155

Toutefois, ce que nous, nous réalisons, notre inquiétude, c'est que chaque arrondissement étant indépendant, n'est-ce pas, il peut l'appliquer - nous le comprenons comme ça, peut-être que c'est le contraire, on nous corrigera et nous serons très contents - les arrondissements ont la liberté, dans leur cadre, de faire le développement de la bibliothèque et de l'appareil culturel comme, je pense, ils le pensent le mieux possible.

2160

D'une certaine façon, il faut répondre aux besoins. Et chaque arrondissement est différent, il a une clientèle différente. Ça, nous sommes tout à fait d'accord et c'est très bien comme ça. Le fait étant, il faut quand même, comme il y a une direction, qu'il y ait un arrimage entre la direction, parce qu'il y a encore une direction des bibliothèques, et normalement nous pensons que, dans ce cas-ci, la vision du développement va venir de la direction.

2165

Concrètement, comment ça va s'appliquer dans les arrondissements, c'est ça qui nous préoccupe, parce que nous comprenons que les arrondissements vont l'interpréter chacun selon ses besoins, mais pourront l'interpréter de façon peut-être plus minimaliste. Et c'est là notre inquiétude.

2170

M. BENOIT FERLAND :

2175

Je rajouterai à ça, je pense que c'est une de nos principales inquiétudes en fait,

parce qu'on avait, avant les fusions, à Montréal quand même 23 bibliothèques avec une direction centrale. Et dans cette direction-là, il y a beaucoup de professionnels. En tout cas, il n'y en a pas trop mais il y en a quand même pas mal. Ces bibliothécaires professionnels sont en mesure justement de donner cette vision réseau.

2180

Ce qui arrive avec la décentralisation, c'est que, dans les arrondissements, on pourrait avoir des arrondissements où il y a un bibliothécaire ou deux au mieux, malheureusement, alors que, au service central, il y a quand même plusieurs professionnels.

2185

Ces professionnels-là sont en mesure de donner cette vision réseau là, comme je disais, mais encore faut-il qu'il y ait une espèce de chaîne de commande ou de lien d'autorité fonctionnelle à tout le moins, parce qu'en ce moment, un arrondissement... et c'est arrivé, parce qu'il y a quand même eu deux bibliothécaires dont les postes ont été modifiés, coupés, on ne sait trop présentement, dans deux arrondissements dont a mentionné tout à l'heure madame Horinstein. Et l'arrondissement pourrait nous répondre: «Bien, écoutez, c'est une responsabilité d'arrondissement. Et en quelque part, que le service central de la Ville de Montréal ait fait un beau plan de développement ou de rattrapage, c'est bien, mais ça ne nous regarde pas nécessairement.»

2190

2195

Donc, c'est un petit peu ça. Je pense que vous soulignez une inquiétude qu'on a déjà aussi. Ça vaut la peine, je crois, de la mentionner encore aujourd'hui, parce qu'il ne faudrait pas, avec la fusion, défusionner les bibliothèques, parce qu'il y avait déjà quand même 23 bibliothèques avec un réseau solide auquel il fallait faire un rattrapage, mais il y a quand même un réseau solide qui existait à Montréal.

2200

LA PRÉSIDENTE :

Moi, j'aurais une question dans la même foulée de ce que vous venez de dire.

2205

À la page 5 de votre mémoire, vous dites:

De plus, nous nous interrogeons sur les moyens qui seront pris afin d'implanter les mesures de rattrapage dans les différentes bibliothèques, puisque celles-ci relèvent des arrondissements.

2210

Et voilà la phrase:

Nous craignons que la disparité dans l'offre de service des différentes bibliothèques, loin de s'amoinrir, ne s'accroisse, rendant illusoire l'idée d'un réseau fort!

2215

Pouvez-vous élaborer un peu?

M. BENOIT FERLAND :

2220

Je vais y aller. Donc, ce qui arrive, c'est qu'on comprend que, dans les 23 arrondissements qu'il y avait avant, il y en a d'autres arrondissements qui se joignent, que ce soit Ville d'Anjou...

2225

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. BENOIT FERLAND :

2230

... que ce soit d'autres villes, qui avaient des bibliothèques quand même solides avec passablement un bon nombre de professionnels, d'équipements, et caetera.

2235

Si on n'a pas cet arrimage réseau là, bien, on va joindre au réseau, qui était déjà présent dans l'ancienne Ville de Montréal, de nouvelles bibliothèques à l'offre de service, supérieure ou inférieure, ce qui va accroître la disparité qu'il y avait déjà. Il y avait quand même une certaine forme de disparité, mais il y avait quand même une forme plus uniforme dans les 23 arrondissements auparavant puisqu'il y avait une direction centrale et une direction et une vision.

2240

Mais là, si on adjoint à ça certaines villes qui avaient des bibliothèques bien dotées et d'autres villes qui avaient des bibliothèques un peu moins bien dotées, on vient d'accroître, dans ce nouveau réseau élargi, une forme de disparité. Et si en plus, par le biais du fait qu'on leur donne une autonomie, les 23 bibliothèques des anciens arrondissements pourraient, elles, diminuer leur offre, augmenter leur offre au gré de la gouvernance locale.

2245

LA PRÉSIDENTE :

2250

Mais on nous a expliqué, dans le cadre des rencontres d'information sur la politique, ensuite par la suite dans le cadre des ateliers, qu'il y aurait une enveloppe fermée qui serait donnée aux arrondissements sur cette question du plan de rattrapage. Donc, si j'ai bien compris, les sommes seraient dédiées.

M. BENOIT FERLAND :

2255

Ça, c'est exact.

LA PRÉSIDENTE :

2260

Est-ce que ça vous rassure?

M. BENOIT FERLAND :

2265

Ah! Tout à fait. Tout à fait, ça nous rassure déjà en bonne partie effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que je me trompe?

2270

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Non.

LA PRÉSIDENTE :

2275

Merci. C'est juste au cas où des fois...

M. BENOIT FERLAND :

2280

Non. Ça, c'est une bonne nouvelle que vous nous donnez là, mais comme je vous dis, ça prend en vision. Même avec une enveloppe fermée, ça prend quand même relativement une vision d'ensemble.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2285

De développement.

M. BENOIT FERLAND :

2290

Une vision, oui, de développement, d'ensemble.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2295

M. BENOIT FERLAND :

Mais c'est une bonne nouvelle que vous nous apprenez là.

2300

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Je pose une question que j'ai posée souvent. Madame Labory va peut-être être un peu fatiguée d'entendre cette même question que je vais sûrement reposer aussi.

2305 Comment voyez-vous la répartition des ressources financières pour le plan de rattrapage? C'est-à-dire, croyez-vous que toutes les bibliothèques devraient être amenées à une certaine norme de base avant de donner de l'argent neuf aux bibliothèques qui rencontrent déjà des normes?

2310 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

2315 Les bibliothèques qui ont atteint les normes, il n'y en a pas beaucoup dans l'ancien Montréal. C'est malheureusement... enfin, «malheureusement», non, il ne faut pas dire ça. Mais si on constate, les anciennes banlieues ont plus souvent approché des normes que l'ancienne Ville de Montréal.

2320 Donc, si je vous suis, il faudrait attendre à ce moment-là que les arrondissements des anciennes villes de Montréal aient atteint le niveau de la norme pour pouvoir avoir de l'argent neuf?

2320 **LA PRÉSIDENTE :**

2325 C'est ce qu'on a compris de ce qui a été expliqué par la Ville, qui était l'approche de la Ville finalement en matière de rattrapage.

2330 Par contre, la position était ouverte aussi à ce que les arrondissements mieux nantis puissent recevoir de l'argent. On sent qu'il y a de l'exploration du côté de la Ville.

2330 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

2335 Excusez-moi, mais à ce moment-là, ça voudrait dire que, encore une fois, on pénalise déjà l'ancien réseau de Montréal qui est le plus pauvre puisque, lui, n'a pas atteint la norme. Donc, lui ne recevrait pas d'argent frais, si je vous suis?

2335 **M. BENOIT FERLAND :**

Non, non, ce n'est pas ça.

2340 **LA PRÉSIDENTE :**

non.

2345 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

Parce que c'est ça, parce que là vous m'inquiétez doublement.

M. BENOIT FERLAND :

Je pense que c'est le contraire.

2350

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

C'est le contraire. Donc, on leur demanderait de geler...

2355

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2360

... pour éventuellement aboutir. Là, il y a un autre problème. Il y a quand même une question idéologique, je m'imagine. Comment vous voulez développer un réseau, une forme de solidarité si, pendant un certain temps...

2365

Dans l'absolu, il faudrait, mais je ne vois pas politiquement, à moins que mon président soit contre ça, qu'on puisse dire à certaines: «Vous allez attendre avant que les autres arrivent au même niveau et, là, on va tous vous donner.» Peut-être que les enveloppes pourront être réparties différemment, à savoir qu'on donne peut-être un peu moins que prévu dans les arrondissements qui ont déjà atteint la norme. Mais ceux qui n'ont pas atteint la norme depuis longtemps, écoutez, puis il y a un rattrapage à faire, parce que la norme, c'est une norme de base, un minimum. Et je peux vous sortir les chiffres sur les arrondissements qui sont bien en dessous de la norme et on ne peut pas non plus pénaliser les autres par ailleurs.

2370

2375

Mais il faudrait peut-être trouver en effet un équilibre entre dire 100 % d'un autre côté et l'autre, parce que je m'imagine que l'enveloppe budgétaire, elle n'est pas illimitée.

LA PRÉSIDENTE :

2380

Non.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2385

Je ne connais pas de lieu où il y en a une enveloppe, à moins que mon président me...

M. BENOIT FERLAND :

Non, non. Je renchéris. Par contre, c'est une question, je comprends que vous la

2390 posiez, parce que c'est plus politique qu'idéologique effectivement parce que, en même temps, il y a une forme d'encouragement à... il aurait été plus intéressant d'avoir une forme d'émulation, c'est-à-dire que celles qui sont les plus basses tendent à monter vers le haut, qu'un nivellement où celles qui sont en haut, on les laisse là pendant un certain temps pour faire atteindre les autres.

2395 Je pense que les autres peuvent continuer à monter. De toute façon, celles qui avaient déjà atteint la norme, ce sont des normes minimales, certaines l'avaient dépassée. Mais je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de...

2400 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez des chiffres là-dessus?

M. BENOIT FERLAND :

2405 Oui, l'atteinte de norme.

LA PRÉSIDENTE :

2410 Sur l'état des bibliothèques des arrondissements par rapport à la norme?

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Vous voulez que je sorte tous les arrondissements?

2415 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, écoutez, si vous avez des chiffres, nous, on serait très intéressés à ce que vous les déposiez.

2420 **M. BENOIT FERLAND :**

Ah oui!

2425 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

Bien, ça dépend de quelle norme on parle, parce qu'il y en a plusieurs. Je ne voudrais pas paraître trop... si on parle, par exemple, des normes pour personnel ou des normes pour des ressources...

2430 **M. BENOIT FERLAND :**

On va y aller avec les professionnels pour commencer effectivement.

2435 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

Dans les cas des écarts, écoutez, je pourrais y aller vers, dans bien des arrondissements, atteinte de la norme québécoise en matière de professionnels. Je vous donnais quelques exemples: dans Ahuntsic, ils ont à 30 % de la norme. Dans Anjou par
2440 contre, vous voyez, une ancienne banlieue, 142 %. Est-ce que je parlerais des villes qui vont bientôt nous quitter? Je ne pense peut-être pas...

LA PRÉSIDENTE :

2445 Parlez de celles qui vont rester.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Exactement, parce que celles-là, ça serait intéressant. LaSalle, 44 % atteinte de la
2450 norme. Je vous dirais Hochelaga-Mercier-Maisonneuve, puisque ça nous intéresse, 37.8 %.

M. BENOIT FERLAND :

2455 Probablement en baisse avec ce qu'on vient d'apprendre.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Ensuite, Rosemont, parce que je ne continuerai pas, je ne passerai pas...

2460 **LA PRÉSIDENTE :**

Le 142 % de l'atteinte de la norme dans le cas de Ville d'Anjou, est-ce que c'est la situation la plus «positive», entre guillemets, que vous ayez identifiée...

2465 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

Non.

LA PRÉSIDENTE :

2470 ... ou s'il y en a qui sont encore meilleures?

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2475 200 % à Côte Saint-Luc, 232 % pour Westmount, mais ça, on le savait.

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Saint-Léonard peut-être?

2480

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Dans Montréal, vous voulez?

2485

M. BENOIT FERLAND :

Saint-Léonard peut-être.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2490

Saint-Léonard...

LA PRÉSIDENTE :

2495

Saint-Léonard, Ville Saint-Laurent.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2500

Saint-Laurent, 62.8 %. Ce sont des données qui datent évidemment d'il y a quelques années, 2002, mais ce sont les plus récentes avec lesquelles on travaille.

LA PRÉSIDENTE :

2505

Oui.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Et vous vouliez Saint-Léonard?

2510

M. BENOIT FERLAND :

Saint-Léonard, juste en dessous.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2515

Saint-Léonard, ça ne serait pas possible.

M. BENOIT FERLAND :

2520 35 %, oui, c'est possible.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2525 35 %?

LA PRÉSIDENTE :

2530 Alors, si vous pouviez nous déposer ces chiffres, je vous avoue qu'on apprécierait beaucoup.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Nous vous les déposerons.

2535 **M. BENOIT FERLAND :**

Avec plaisir.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2540 Vous en voulez quelques-uns. Donc, on vous donnera quelques chiffres comme ça à titre significatif donc des arrondissements.

LA PRÉSIDENTE :

2545 C'est ça.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2550 Ça, c'était au niveau ressources humaines, mais c'est à peu près la même chose au niveau des documents...

M. BENOIT FERLAND :

2555 Généralement, ça suit pour le reste.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2560 ... de ressources matérielles, en matière de livres et tout.

M. BENOIT FERLAND :

Espace aussi.

2565 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2570

Oui, parce que vous voyez, en matière de documents, j'avais recensé, justement j'avais mis en rouge tout ce qui dépassait le 100 %, mais malheureusement...

LA PRÉSIDENTE :

2575

Il n'y a pas beaucoup de rouge sur votre...

M. BENOIT FERLAND :

2580

Non, il n'y a pas beaucoup de rouge.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2585

Il y en a, mais malheureusement...

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2590 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2595

Peut-être une question sur la question des normes justement. Si on fait un rattrapage, par exemple, sur une période de dix ans, il n'y a pas aussi un risque que... d'abord, ces normes-là, j'imagine qu'elles vont augmenter dans le futur. Alors, est-ce qu'on va finir par rattraper réellement ou si la norme va toujours augmenter de plus en plus...

LA PRÉSIDENTE :

2600

Qu'on sera toujours en retard.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Qu'on serait toujours en regard finalement.

2605 **M. BENOIT FERLAND :**

Oui, mais les normes n'ont pas... présentement, les normes sont en train d'être revues ou, en fait, mieux ventilées, mais elles n'ont pas vraiment tant bougé que ça au cours des dix dernières années.

2610

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Donc, ça reste assez stable?

2615

M. BENOIT FERLAND :

Oui, ça reste assez stable le nombre de bibliothécaires par habitant, le nombre de documents par habitant. Grosso modo, ça n'a pas tellement bougé. En tout cas, moi, si je regarde les dix, quinze dernières années, il y a eu les premières normes du ministère de la Culture dans les années 70, si je me rappelle bien, 70, 80.

2620

Puis si on regarde grosso modo, de toute façon, on était en retard déjà à ce moment-là. Ça fait que si, au moins, on rattrapait la norme à un moment donné, si les normes bougent, bien, on est moins loin que quand on est déjà loin de la norme minimale.

2625

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Donc, dans le fond, on a le temps de rattraper en fait le ...

2630

M. BENOIT FERLAND :

Oui, il faut voir ça de manière optimiste, parce que si on avait rattrapé les normes des années 80 dans les années 80, puis les normes avaient bougé légèrement, parce que c'est ce qui est arrivé, je veux dire, on aurait un rattrapage moins grand à faire.

2635

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Moins grand à faire.

2640

M. BENOIT FERLAND :

Je pense qu'il faut voir ça de manière...

2645

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

C'est un coup de barre à donner présentement.

M. BENOIT FERLAND :

2650 C'est un coup de barre à donner, parce qu'à partir du moment où, ça, c'est fait, les normes ne bougent pas tellement. Il y a eu des discussions à un moment donné sur le nombre de livres par habitant, le nombre de prêts par habitant, mais c'est des moyennes qui ne bougent pas beaucoup. Et c'est toujours des normes minimales, comme disait madame Horinstein.

2655

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Je pense que c'est important.

2660

M. BENOIT FERLAND :

2665 C'est important de mentionner c'est comme un seuil de base. Et quand on se compare, on se compare souvent avec la moyenne canadienne, pas nécessairement avec la moyenne nord-américaine. Mais encore là, vous voyez des trucs vraiment... si on prenait ces mêmes chiffres-là pour des bibliothèques ontariennes ou de Colombie-Britannique, il y en a beaucoup du 200 %, du 140 % de la norme québécoise.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2670 Puis pour les collections, est-ce que les normes tiennent compte des mises en réseau possible entre les bibliothèques ou si c'est...

LA PRÉSIDENTE :

2675

De mise en réseau.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2680 Mise en réseau. Par exemple qu'une bibliothèque a peut-être moins de collections, mais si elle peut être en réseau avec une autre qui en a un peu plus, que ça puisse finalement servir. Est-ce que c'est quelque chose qui se fait, qui est considéré?

M. BENOIT FERLAND :

2685

Ça existe, mais on parlait de proximité.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Proximité donc.

2690

M. BENOIT FERLAND :

2695

On dit toujours que généralement, si je me rappelle bien, les gens fréquentent une bibliothèque environ à 1.2 kilomètre ou 2 kilomètres, 1.5 alentour du lieu. Donc, c'est vrai qu'il y a cette possibilité-là, mais souvent ce sont des vases communicants. Si on déshabille Pierre pour habiller Paul...

2700

Oui.

M. BENOIT FERLAND :

2705

Vous l'avez vu avec Westmount quand tout le monde s'est précipité pour aller à la bibliothèque de Westmount. Oui, on peut partager, mais il faut être égal pour partager.

LA PRÉSIDENTE :

2710

Dans la foulée de ce que vous venez de dire - et je vous préviens, je fais l'avocat du diable - est-ce que vous avez une réflexion sur les différentes options finalement pour permettre au total sur le territoire montréalais de donner accès au plus grand nombre de collections possible aux montréalais. Dans le sens suivant: est-ce qu'on est mieux d'avoir une approche de proximité qui permettrait donc aux Montréalais, près de chez eux, d'avoir accès à des collections X, Y, Z et de s'en servir ou si on est mieux de miser sur un réseau.

2715

Vous en avez parlé tantôt, une carte qui permettrait d'avoir accès aux bibliothèques scolaires, aux bibliothèques des cégeps, des universités.

2720

Est-ce que vous avez une expérience de la comparaison de ces deux approches-là qui pourraient, soit par la mise en réseau, soit par une approche de proximité, maximiser finalement l'accès à ce qui existe sur le territoire?

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2725

J'ai certains aspects que je voudrais réagir tout de suite, parce que je sais que mon président va développer.

2730

D'abord, je ne limiterais pas aux collections parce que de penser que, éventuellement, on puisse accéder aux collections collégiales et universitaires... parce que scolaires, oubliez ça, pour ce qu'il y a, si vous voulez vraiment la misère, vous allez l'avoir. L'homme est encore descendu sur la lune il n'y a pas longtemps dans les bibliothèques scolaires.

2735 Mais ceci dit, ça ne comble pas, parce que les bibliothèques, ce n'est pas rien que ça. Il n'y a pas que les collections. Il y a aussi quand même service de proximité, il y a tout l'aspect social et tout.

LA PRÉSIDENTE :

2740 Oui, oui, ça, on est d'accord.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Vous voulez parler uniquement pour les collections.

2745 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2750 D'une part, ce n'est pas tout le monde qui va vouloir consulter les collections collégiales ou universitaires. Ça rejoint quand même une autre catégorie de monde, parce que c'est quand même d'autres niveaux de collections. Ça peut intéresser les gens mais, selon moi, ça ne peut pas quand même... ça peut combler certains éléments que les bibliothèques publiques n'ont pas, parce qu'un certain niveau de documentation, de recherche à un plus haut niveau, notamment universitaire, mais ça ne peut pas combler néanmoins les services de base et les besoins de base que vous devez trouver chez vous.

2760 Parce que la mise en réseau, et souvent ce qui est dit, c'est une mise en réseau électronique. Donc, vous y accédez, vous accédez à des documents, mais ça ne répond pas à l'offre de lecture en soi où on parle de documents que vous empruntez, que vous lisez. Et là, ça doit être quand même dans les arrondissements, selon moi, et vous devez avoir quand même un minimum.

2765 Donc, l'un est complémentaire, mais ne peut pas se substituer. Ça ne sera pas la solution miracle.

LA PRÉSIDENTE :

2770 Avant que vous parliez, monsieur Ferland, une question à madame Horinstein. Alors, quelles seraient les caractéristiques des collections types que les bibliothèques publiques devraient mettre à la disposition des citoyens dans une approche de proximité?

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2775

Certainement ce qu'ils ont maintenant, mais beaucoup plus, parce que vous devez répondre d'une part... bon, dépendamment de vos clientèles.

LA PRÉSIDENTE :

2780

Quels sont les besoins.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2785

Bien, les besoins, vous avez, écoutez, de plus en plus selon la clientèle. Il y a une collection de base, d'abord des ouvrages de référence, ça, c'est un minimum. D'ailleurs, je pense que développement de collections, je vais laisser peut-être monsieur Ferland en parler plus.

2790

Bon! Un minimum de base. Il y évidemment le côté loisir, mais vous avez tout le volet social et autre, éducatif. Ça dépend de chaque...

LA PRÉSIDENTE :

2795

Milieu.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

2800

... milieu, après pour l'ajout. Mais vous avez un minimum de collections de base, de référence qui doit être partout. C'est un minimum, ça. Éventuellement des ouvrages qui servent d'ailleurs à l'éducation et autres pour l'ensemble de la population, comme d'ailleurs, notamment, les publications gouvernementales, l'accès à l'information. Pour tout citoyen, ça, ça doit être à peu près.

2805

Mais par contre, il est clair qu'on ne peut pas dire à tout le monde: «Vous allez avoir exactement le même quota et le même nombre.» Il faut quand même qu'il y ait une collection de base qui se retrouve partout. Après, elle est enrichie localement selon le profil socio-économique de chaque arrondissement, parce qu'il faut aussi quand même répondre. Autrement, on ne répond pas à la même clientèle que le sud-ouest de Montréal.

2810

Il y a des besoins différents. Il y a peut-être des gens qui sont en recherche d'emploi. Certainement, il y en a à Outremont aussi, mais il y en a certainement plus dans le sud-ouest, dans les quartiers défavorisés. Il faut donc une offre de services particulière, mais toujours en plus de la collection de base.

2815

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2820 **Mme RÉGINE HORINSTEIN :**

Donc, ça ne peut pas se substituer.

LA PRÉSIDENTE :

2825

Oui, monsieur Ferland.

M. BENOIT FERLAND :

2830

Moi, je vais vous paraître redondant, je vais encore vous revenir en disant que... je vous disais tantôt on ne fait pas un riche avec deux pauvres ou c'est des vases communicants.

2835

C'est que les bibliothèques collégiales, les bibliothèques universitaires... les bibliothèques publiques, je suis tout à fait d'accord avec madame Horinstein, partager avec les bibliothèques scolaires sur l'île de Montréal, on ne gagnera pas grand-chose. C'est la Ville de Montréal qui suppléerait au rôle des bibliothèques scolaires. Mais plus au niveau des bibliothèques universitaires et collégiales, d'avoir une carte unique et tout ça, c'est idéal, sauf que les bibliothèques universitaires et collégiales ne voudront pas être la vache à lait non plus des bibliothèques de Montréal, ou le contraire.

2840

2845

Donc, les bibliothèques collégiales, qui achètent quand même des ouvrages, par exemple des romans, parce que les étudiants ont à lire des romans pour certains cours, ne voudront pas nécessairement ne plus les acheter en disant: «Bien, là, les bibliothèques de la Ville de Montréal ...» Je veux dire, il faut faire attention.

2850

Donc, le partage, ça se fait. Le réseautage, c'est même plus que souhaitable, ça se fait. Il y a des provinces qui ont une carte unique pour l'ensemble de la province. En Ontario, vous pouvez emprunter un livre à Sudbury qui vient de l'université de Toronto, et vous l'avez par le réseau provincial deux jours après.

2855

C'est faisable. Mais dans les politiques de PEB, donc de prêts entre bibliothèques qui se sont établies dans ces réseaux-là, il y a des espèces de facteurs d'équivalence dans les échanges. Si une bibliothèque ne fait qu'emprunter et ne prête pas beaucoup, à un moment donné, elle est sortie de ce qu'on appelle la route des PEB que le ministère a établi en Ontario.

Donc, il faut faire attention à ça aussi, mais je pense que c'est souhaitable. Il ne

2860 faut pas dire juste: «Il faut que tout le monde ait de belles grosses bibliothèques d'arrondissement et qu'elles ne partageront pas entre elles.» Je ne pense pas que ça serait souhaitable. Donc, c'est pour ça qu'on parle d'un réseau. Mais le réseau, sa force, c'est au niveau des collections, le PEB, qu'il peut s'établir, mais ça va être surtout au niveau de l'expertise technologique, informatique, professionnelle, parce que ça coûte cher.

2865 Ça coûte presque aussi cher prêter un livre, le cataloguer, le classier, l'indexer, que son coût d'acquisition. Si vous centralisez ça dans un endroit à Montréal et qu'il y a une expertise informatique là, vous allez sauver énormément. Et cet argent-là pourrait être investi pour acheter des livres.

2870 Si on décentralise tout ça et que chaque arrondissement fait son catalogage, sa classification, recatalogue les mêmes livres, reclassifie les mêmes livres, c'est de l'argent que vous avez de moins pour acheter les livres. Parce que ce n'est pas vrai qu'on va pouvoir acheter le dernier Anne-Marie Chalifoux de l'astrologie à Mercier, puis ne pas l'acheter dans un autre quartier en disant: «Bien, s'ils le veulent, on l'empruntera là-bas.» Il va déjà avoir
2875 une liste de réservation dans l'autre quartier.

Donc, oui, le partage, mais encore faut-il qu'il y ait quand même un nivellement, je veux dire, une collection de base intéressante et également un développement des collections intéressant, pas juste en pensant qu'un va pallier à l'autre parce que, à un
2880 moment donné, on va déshabiller Pierre pour habiller Paul.

LA PRÉSIDENTE :

2885 Tantôt, vous parliez des commissions scolaires et des bibliothèques scolaires. Moi, j'ai lu votre non-verbal comme ceci: ils sont encore plus pauvres que nous.

M. BENOIT FERLAND :

2890 Ah! oui, oui. C'est vraiment des parents pauvres. C'est le tiers-monde.

LA PRÉSIDENTE :

2895 D'accord. On doit entendre madame Mainville ce soir, et puis on n'a pas encore son mémoire. Malheureusement, on ne sait pas ce qu'elle va nous dire. Mais est-ce que vous avez des pistes de collaboration ou des pistes de partage, je n'ose pas dire des collections mais du moins des fonctions, qui pourraient s'appliquer, de telle sorte qu'on optimise l'argent.

2900 Et je vous le dis bien candidement en soulignant que, pour plusieurs, vous avez l'air d'être les parents riches, malgré tout, de la politique.

M. BENOIT FERLAND :

Oui.

2905 **LA PRÉSIDENTE :**

En tout cas, pour les fins de la commission, il faut qu'on comprenne bien comment on peut optimiser ce que vous allez faire en réseau compte tenu, en plus, de l'importance qui est donnée dans la politique à toute la question de la coopération des acteurs.

2910

M. BENOIT FERLAND :

Je pense que c'est quelque chose qu'on entend à peu près à tous les dix ans, on nous revient avec: «Il faudrait partager le scolaire et le municipal, et c'est la solution.» Le ministère de la Culture au Québec a publié des documents - je pense qu'on en a eu deux ou trois au cours des deux dernières décennies - sur le partenariat scolaire-municipal.

2915

Et là où le partenariat scolaire-municipal peut se faire, c'est que la mission et le rôle de la bibliothèque publique... il y a des jonctions, elle n'est pas une juxtaposition comme, malheureusement, on peut prétendre. On entend des fois comme si une pouvait se substituer à l'autre. Mais il y a des liens qui peuvent se faire, des liens naturels, mais des liens qu'on peut renforcer.

2920

Par exemple, le jeune qui est à l'école et qui a à faire des recherches, il est accompagné jusqu'à un certain point, mais pas autant qu'il voudrait. Puis malheureusement, il n'y a pas assez de ressources professionnelles et de documents dans les bibliothèques scolaires. Donc, il faut acheter des documents, il faut avoir des ressources professionnelles, pas juste compter sur: le soir, bien, il va aller à la bibliothèque municipale et c'est la bibliothèque municipale qui va combler ce rôle que l'école n'a pas voulu ou n'a pas rempli.

2925

2930

Mais, par contre, la bibliothèque municipale le soir ou le jour peut faire des animations, parce que ces jeunes-là, il faut que cette habitude de lecture qui se développe dès le plus jeune âge ne doit pas cesser à partir du moment où le jeune cesse de fréquenter l'école.

2935

Et c'est là où la bibliothèque peut intervenir, l'éducation continue, et caetera. Mais il faut que ce lien se soit fait, ce qu'on appelle des visites de classes. Il y a des programmes d'initiation, des concours de lecture qui peuvent être faits en collaboration avec la... si on fait venir des auteurs, par exemple, on peut faire venir des auteurs en collaboration et qui font une tournée des bibliothèques municipales et des bibliothèques scolaires. Ça, ça serait le rêve et ça peut se faire et ça se fait à certains endroits, ce genre de truc-là.

2940

2945 Ma crainte, c'est qu'à toutes les fois où j'ai entendu ça, c'est pour essayer de substituer l'une à l'autre et, généralement, c'est la bibliothèque municipale qui est supposée pallier au fait qu'il n'y a pas de livres à la bibliothèque scolaire.

2950 Et il ne faut pas oublier que si le jeune n'est pas habitué à fréquenter une bibliothèque scolaire, il ne fréquentera pas plus la bibliothèque municipale. Il ne fréquentera pas la Grande bibliothèque. Il va arriver au cégep et à l'université, comme on voit à l'université maintenant, des séances d'initiation à la bibliothèque et c'est crédité. On est obligés de donner une formation créditée dans les universités pour initier les jeunes à la bibliothèque parce qu'ils n'ont pas été habitués de fréquenter la bibliothèque.

2955 Et là, on ne peut pas juste compter sur la bibliothèque municipale pour faire ça, mais la bibliothèque municipale publique a un rôle, parce que ce rôle-là, elle est présente toute la vie durant pour un individu, mais pas penser nécessairement que parce qu'une bibliothèque publique est en face ou tout près d'une université, bien, on va pouvoir partager.

2960 C'est certain qu'il y a des liens qui doivent être établis et les professionnels le font tout naturellement. Les bibliothécaires professionnels le font tout naturellement, mais ça peut être renforcé formellement par des ententes. Je pense que c'est plus au niveau professionnel, au niveau de promotion de la lecture qui peut se faire, et là, on joint nos forces, que de substitution du rôle d'un ou l'autre.

2965 Je reviens sur l'achat de documents. Je pense qu'on fait fausse route si, dans une bibliothèque, même si elle est située juste en face d'une bibliothèque municipale, on dit: «Bien, on n'achètera pas de livres à l'école, ils peuvent aller à la bibliothèque.»

2970 Il ne faut pas oublier que, quand le professeur donne une recherche à faire sur, je ne sais pas, les nuages ou la belle température qu'on a aujourd'hui, quand ils vont traverser à la bibliothèque publique, dont le mandat n'est pas la formation, c'est plus la formation continue, et caetera, il n'y aura pas 44 livres sur ce sujet-là, même s'il y a des encyclopédies. Donc, les jeunes vont se ramasser à être insatisfaits un peu des deux bibliothèques: «Le professeur m'a envoyé à la bibliothèque municipale, je n'ai pas trouvé pour faire ma recherche. Qu'est-ce que je fais?» Il se sent démuné. Là, on va faire quoi? On va le renvoyer à la Grande bibliothèque? On va le renvoyer ailleurs?

2980 Je pense que la bibliothèque de quartier a un rôle à jouer là-dedans, puis la bibliothèque scolaire a un rôle. Puis ce rôle-là, on était contents d'apprendre que le ministre Reid, c'est une de ses dernières actions, c'est celle d'annoncer 60 M \$, dont 40 M \$ d'argent supplémentaire pour l'achat de livres. C'est déjà un grand, grand pas. Et on avait fait cette démonstration-là à monsieur Reid l'année passée en disant: «Ne pensez pas que

2985 les bibliothèques municipales vont venir pallier au rôle.» Et je pense que les villes ont réagi en disant: «Écoutez. Si on le fait, on va demander de l'argent.» Mais là, ça devient bancal aussi...

LA PRÉSIDENTE :

2990 Oui.

M. BENOIT FERLAND :

2995 ... parce que les bibliothécaires professionnels qui travaillent dans les bibliothèques municipales ont développé une expertise pour la littérature jeunesse, je pense particulièrement au Service central dont je reviens souvent de la Ville de Montréal, mais c'est parce qu'il y a des spécialistes que je connais dans ces endroits-là. Mais ce ne sont pas des gens qui sont au courant parfaitement du curriculum et ce ne sont pas des médiateurs présents dans l'école au jour le jour.

3000 Donc, le bibliothécaire municipal, même s'il veut faire de son mieux, s'il vient une fois par mois - et là, ça serait même beaucoup - dans chacune des écoles pour essayer de faire des échanges, il n'est pas là, il ne participe pas constamment.

LA PRÉSIDENTE :

3005 Moi, j'ai une dernière question. Est-ce que la connaissance que vous avez du milieu pourrait vous amener à suggérer certaines cibles à court terme?

3010 Vous parliez tantôt de l'importance d'un plan d'action, qu'on puisse être en mesure d'avoir des critères d'évaluation de l'état d'avancement de la politique, le maire qui fera son rendez-vous pour évaluer, encore une fois, justement cet état d'avancement de la politique, éventuellement puisse avoir une petite bulle bibliothèque.

3015 Mais vous, de votre point de vue de professionnels, est-ce qu'il y a des cibles prioritaires qui devraient être visées en tout premier lieu. Si vous ne voulez pas vous commettre, je ne veux pas vous forcer, d'accord? Mais vous comprendrez que vous représentez une expertise pour nous qui est vraiment de premier ordre.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

3020 Quand vous parlez de ceci, vous parlez donc au niveau de l'évaluation éventuellement du rattrapage.

LA PRÉSIDENTE :

3025 Oui, du rattrapage, du rattrapage.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

3030 C'est parce que vous nous mettez un peu dans une situation, parce qu'il y a des choses que nous avons quand même entendues à la Ville en même temps. Il y a apparemment un travail qui se fait, je m'imagine...

LA PRÉSIDENTE :

3035 De diagnostic.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

3040 ... avec du diagnostic. Et je pense que ce diagnostic-là va permettre de dégager en effet des mesures concrètes, des mesures concrètes et enfin nouvelles, parce qu'on parlait des normes. Or, les normes qui, jusqu'à présent, ont existé étaient des normes assez standards. C'était autant de pieds carrés, autant de livres, autant de bibliothécaires.

3045 Maintenant, il va falloir rentrer d'autres facteurs. Et ce qui serait intéressant aussi, c'est rentrer des facteurs qualitatifs. Jusqu'à présent, on n'a pas eu de mesures d'évaluation de performance. Et ça, je pense que ça va peut-être être même dans les normes qui, actuellement, sont en rédaction, les nouvelles normes pour le Québec, qui sont à titre indicatif, là encore, et non pas prescriptif, hélas!

3050 Ils vont introduire maintenant peut-être des mesures qualitatives parce qu'il faut, à un moment donné, qu'il y ait une évaluation de la performance. Et donc, la performance, c'est aussi la qualité des services qui sont offerts dans les arrondissements, le type d'activités. Et ça, c'est peut-être plus difficile à mesurer, mais ça existe. Il y a des professionnels qui ont travaillé là-dessus pour développer des normes et des mesures. Et ça, ça pourrait être intéressant.

3060 Et même si Montréal est la première ville à l'introduire, Dieu sait que ça pourra peut-être servir de modèle d'évaluation pour toutes les autres bibliothèques du Québec par la suite. Et comme la ministre de la Culture pense éventuellement à un plan de développement des bibliothèques publiques, ça pourrait même l'inspirer. Alors, sait-on jamais que Montréal devienne même le modèle.

LA PRÉSIDENTE :

3065 Le plan d'une situation d'infériorité pour grimper au ...

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

3070 Et voilà. Il est vrai que la réalité montréalaise est différente aussi, parce qu'il y a une
particularité à Montréal. Montréal, c'est une ville cosmopolite. C'est une ville quand même
où il y a... le plus haut taux d'immigration est quand même à Montréal. Et, par ailleurs, c'est
aussi la ville qui a le plus haut taux de pauvreté quand même. Donc, ça, ce sont des
facteurs qui existent ailleurs, mais qui créent des poches donc avec des services plus
3075 adaptés et plus particuliers. Donc, peut-être là aussi les mesures d'évaluation qualitative vont
être importantes. Elles ne seront peut-être pas exportables dans d'autres villes.

LA PRÉSIDENTE :

3080 Encore cinq minutes, pas plus.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3085 Oui, j'ai une dernière question. Les communautés culturelles sont identifiées comme
clientèle prioritaire dans la proposition de politique. Comment rejoindre les immigrants? Est-
ce que ça pose des défis particuliers? Et comment les rejoindre pour qu'ils s'approprient la
bibliothèque de sorte que ça fait partie intégrante de leur vie?

3090 On a entendu parler des programmes très innovateurs où des bibliothécaires
rejoignent les immigrants dans les CLSC par exemple. Est-ce qu'il y a des moyens d'aller
plus loin pour que les immigrants viennent à la bibliothèque et les considèrent comme partie
de leur milieu de vie?

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

3095 C'est sûr que j'en avais parlé un petit peu déjà, de dire il y avait le volet visites
culturelles. Mais moi, je pensais que le côté visé dans leur langue était déjà une façon
éventuellement d'appropriation du quartier qui aurait pu, par la suite, les amener à la
bibliothèque.

3100 C'est clair que les CLSC et les organismes communautaires vont être très importants
là-dedans, parce que c'est souvent avec ces premiers organismes-là qu'ils vont avoir un
contact avant d'aller à la bibliothèque, d'autant plus qu'ils ne parlent souvent pas... oubliez le
français et l'anglais, donc ils vont parler toute autre langue.

3105 C'est pour ça que de plus en plus, dans les arrondissements, on parle de
développement de collections multilingues. Et je pense que, à Montréal, il va y avoir un
travail à faire dans certains arrondissements. Mais il y a aussi définitivement avec le
communautaire, parce que dépendamment de leurs besoins, ce sont des gens qui,

3110 dépendamment de leur niveau de scolarité, de travail ou autre, ont des besoins sociaux très importants. Et là, c'est, je pense, peut-être par le communautaire qu'on peut aller les chercher. Parce qu'évidemment, idéalement, ça serait bien que, dans les quartiers, il y ait des bibliothécaires - entre guillemets, je n'aime pas beaucoup ce terme - «ethniques», mais ça pourrait être considéré.

3115
3120 Quelqu'un me le signalait récemment, on a très peu de professionnels de différentes communautés, de différentes origines qui sont dans les bibliothèques. Il faudrait que ces personnes-là de différentes origines s'inscrivent au programme des écoles. Mais définitivement ça aiderait beaucoup plus parce qu'elles pourraient développer des programmes.

3125 Ça se fait aux États-Unis, parce que ça existe depuis plus longtemps. Ici, peut-être la plupart de nos bibliothécaires sont assez homogènes dans leurs origines jusqu'à présent, mais il est clair que ça pourrait énormément aider. Mais selon moi, le communautaire est un des premiers volets où il y a un travail de renforcement à faire, définitivement.

M. BENOIT FERLAND :

3130 J'allais justement dire ça. C'est le lien avec le communautaire, donc avoir des dépliants d'information dans diverses langues expliquant les services de la bibliothèque, parce que c'est un des seuls endroits, la bibliothèque, où les immigrants, lorsqu'ils vont venir, ne seront pas jugés sur leur niveau d'éducation, et caetera. Parce que s'ils s'inscrivent, comme vous le savez bien, dans les universités, les cégeps, les collèges, et caetera, on va leur demander des facteurs d'équivalence et ils vont être jugés, ils vont être
3135 évalués sur quelle est la formation qu'ils ont reçue dans leur pays, alors qu'à la bibliothèque, il n'y a pas d'évaluation. Si on veut consulter un livre de médecine qu'on a dans une bibliothèque, on ne demandera pas votre facteur d'équivalence au niveau de vos études en médecine.

3140 D'autre part, dans les éléments qui pourraient être innovant, je crois qu'une carte... dès qu'un immigrant est reçu immigrant et qu'il arrive à Montréal, il devrait recevoir une carte de bibliothèque, un peu comme on voit, il y a des programmes qui ont été développés: une naissance, une carte, ou une naissance, un livre. C'est-à-dire qu'on voit ça à Ottawa, il y en a eu à Québec aussi.

3145 Mais la bibliothèque d'Ottawa, aussitôt qu'une personne naît dans un hôpital, elle reçoit une espèce de petit «package». Mais dans son petit paquet, elle reçoit une carte d'abonné. Donc, la personne, dès sa naissance, est abonnée.

3150 Dès sa naissance comme citoyen, un nouvel immigrant devrait recevoir une carte de bibliothèque avec de l'explication et lui dire: «Tu sais, c'est gratuit. Tu peux aller chercher

des livres, te renseigner. Tu as des questions au niveau de ton loyer, tu vas consulter un bibliothécaire de référence. Les lois sont disponibles soit sur Internet, soit dans la bibliothèque, on va pouvoir t'aider.» C'est quelque chose que les gens font naturellement ailleurs, mais il faudrait créer ça.

3155

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Alors, on parle des axes de coopération ...

3160

M. BENOIT FERLAND :

Exactement.

3165

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

Oui, absolument.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3170

Avec les groupes communautaires, avec les commissions scolaires, les cégeps et les universités aussi, il y a beaucoup de francisation qui est faite, des cours de français pour les immigrants.

3175

M. BENOIT FERLAND :

Tout à fait.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3180

Plus de grands axes de coopération envisagés.

M. BENOIT FERLAND :

3185

Tout à fait.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

3190

Mais j'insisterais aussi, peut-être qu'il faut commencer comme toujours par les enfants. C'est là que ça va peut-être être le plus facile, parce que les enfants vont à l'école, et caetera. Alors, c'est souvent eux qui aident à la francisation, par exemple, de leurs parents qui doivent travailler et ne peuvent pas toujours aller dans les écoles. Donc, il faudra peut-être mettre l'accent.

3195 Et c'est là que c'est important d'avoir beaucoup de services pour les jeunes enfants qui sont peut-être dans des milieux où ils ne sont pas appelés à fréquenter la bibliothèque, d'où l'intérêt de la collaboration entre le milieu scolaire et le milieu public pour les faire venir à la bibliothèque, on revient. Mais les enfants sont une bonne façon de...

3200 Et on avait oublié, je pense que c'était important, on parlait beaucoup des jeunes mais, moi, je trouvais qu'il fallait aussi... on l'a mis dans le document, j'avais oublié d'y revenir, ce qu'on appelle ces personnes qui ne fréquentent pas la bibliothèque, les non-usagers éventuellement. Donc, c'est aussi des gens qui ont, par exemple, des problèmes de lecture, mais ça peut être aussi les personnes âgées.

3205 Je me souviens qu'il y a quelqu'un de la Fédération de l'âge d'or qui est intervenu là-dessus. Donc, vous voyez qu'il y a des services à développer pour chaque clientèle, et la bibliothèque peut le faire et doit le faire.

3210 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci infiniment, madame Horinstein, monsieur Ferland.

Mme RÉGINE HORINSTEIN :

3215 Merci beaucoup.

M. BENOIT FERLAND :

3220 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Merci bien d'être venus.

3225 Alors, madame Normandin, le Cercle Carré. Vous nous excuserez de notre retard, on a pris un petit 20 minutes de retard avec la Corporation des bibliothécaires mais là on a tout notre temps pour vous, on vous écoute.

3230 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

Il n'y a pas de quoi non plus. On se sent un peu intimidées un peu, parce qu'on ne savait pas que ça avait cette envergure-là, nous attendions l'autre côté en pensant que ça se passait en milieu clos.

3235

LA PRÉSIDENTE :

Non, non. Alors sentez-vous très à l'aise. Vous allez voir, ce n'est pas compliqué.

3240 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

D'accord, ça va partir.

LA PRÉSIDENTE :

3245

Ça va partir.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3250

Et bien, nous, le mémoire que nous avons déposé, nous représentons Le Cercle Carré. C'est une coopérative de logements-ateliers que nous sommes en train de mettre sur pied. La demande d'incorporation a déjà été signée par douze membres. Elle est déposée, nous attendons la réponse.

3255

Nous avons déjà rencontré la Société de développement de Montréal pour faire une réservation sur le terrain que nous envisageons d'acquérir et puis nous avons actuellement l'appui de Robert Laramée, le conseiller St-Jacques. Nous avons rencontré aussi monsieur Croze qui nous appuie. Enfin, il y a beaucoup de démarches qui ont été faites et qui semblent très positives. On reçoit un accueil très intéressant.

3260

Nos objectifs de départ, c'était d'effectuer la mise en place d'espaces de vie et de création qui permettent à des artistes de poursuivre leur travail dans des conditions propices et abordables. Je n'ai pas besoin de répéter la pauvreté des artistes, etc., ça a été amené assez souvent, je crois.

3265

Et puis on avait un autre objectif aussi, c'était d'intégrer cette présence artistique là, l'intégrer au milieu d'accueil, c'est-à-dire le quartier. On visait l'arrondissement Sainte-Marie. C'est un quartier défavorisé, un quartier populaire en grande partie. Et puis, bon, on voulait s'intégrer pour assurer un dialogue propre à améliorer la dynamique du milieu de vie et apporter un apport supplémentaire à la population environnante. On parlait d'événements, on parlait d'ateliers. On parlait d'échanges assez concrets.

3270

3275

Nos démarches. À ce moment-là, nous envisagions de nous installer à l'îlot Huron, qui est un terrain qui appartient à la Ville et qu'on trouvait stratégique, mais à travers les différentes démarches à différents paliers, ça s'est avéré impossible parce qu'il n'y aura pas d'habitations là pour le moment. Bon, c'est politique. Alors, nous nous sommes retirés pour chercher ailleurs.

3280 On a été invités à regarder le faubourg Saint-Laurent, tout le projet de revitalisation du
centre-ville, pour finalement s'arrêter sur un terrain qui est à l'ouest du Vieux-Montréal, sur la
rue Queen, Queen et Ottawa. C'est un terrain qui est vacant actuellement. C'est un ancien
stationnement. Ça appartient à la Ville. Et c'est de là que nous avons fait nos démarches
auprès de la Société - comment on appelle ça - on a rencontré la Société de développement
3285 de Montréal pour réserver le terrain. Ça nous est acquis. On nous a dit: «Obtenez votre
incorporation, vos lettres d'incorporation, nous vous réservons le terrain et nous agirons avec
vous.»

3290 Alors, dans tout ce développement-là, nous aurons recours... ah! oui, c'est ça.
Alors, en déménageant nos espoirs de terrain, nous ne sommes plus en plein quartier
résidentiel. Nous sommes plutôt dans le quartier multimédia. Nous avons jugé que c'était
intéressant quand même et même peut-être davantage pour quelques artistes ou la majorité,
qui sait! C'est un lieu stratégique, c'est un lieu dynamique où il y a d'autres artistes, où il y a
des ateliers, où il y a des galeries. Et même, on envisage peut-être «la possibilité» de se
3295 réserver un logement si nous arrivons à obtenir des fonds nécessaires pour ouvrir peut-être
dans une couple d'années, après l'ouverture de la Coop, une petite galerie.

3300 Le problème actuellement, c'est que le projet de départ était des résidences-ateliers.
Nous devons avoir recours aux fonds du gouvernement provincial par le biais de Accès Logis
pour pouvoir avoir une certaine quantité de logements où les artistes pourraient être aidés à
compléter le montant requis pour payer le loyer, mais il n'y a aucun autre recours pour
compléter ce désir-là, c'est-à-dire de résidences-ateliers. Alors, il faudra prendre la
résidence pour faire un atelier.

3305 Il y a eu des possibilités d'ajouter des espaces supplémentaires pour un groupe qui
nous a précédés, c'est-à-dire les arts, la Coop d'habitation les arts – vous connaissez
probablement, sur Parthenais – mais il semblerait que les fonds supplémentaires qu'ils
auraient obtenus ne nous seraient pas disponibles, que les sources sont taries, que les
sources auraient déclaré que ça s'est fait une fois mais qu'il ne faut pas espérer que ça se
3310 fasse une autre fois.

Alors, c'est notre préoccupation profonde devant vous, qui nous écoutez à cet égard-
là et qui avez dans votre document vraiment souligné l'importance d'ateliers-résidences pour
les artistes. Alors, c'est à ce sujet-là que nous venons vous consulter ou vous rencontrer.

3315 Dans notre mémoire, on souligne qu'une Politique de développement culturel pourrait
prévoir des mécanismes structuraux permettant à la municipalité de mettre en place des
moyens concrets pour réaliser de tels projets. Pourquoi ne pas, par exemple, créer

3320 une réserve foncière, le temps que la communauté artistique organise son projet immobilier?
Aussi, serait-il envisageable de créer un fonds de développement immobilier pour la cause
culturelle en prévoyant un certain pourcentage sur la réalisation d'un projet immobilier public
et/ou privé?

Je n'ai pas présenté, je crois, Denise Faucher. Je demande pardon à l'assemblée.

3325 **LA PRÉSIDENTE :**

Je pense que vous l'avez présentée, mais vous ne l'avez pas présentée au micro. Et
c'est très important, parce que tout ce qu'on raconte ici est enregistré.

3330 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

Oui. Elle est une des membres fondatrice de la Coopérative, Denise Faucher.

LA PRÉSIDENTE :

3335

Bonjour, madame.

Mme DENISE FAUCHER :

3340

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, est-ce qu'on peut vous poser quelques questions?

3345

Mme GISÈLE NORMANDIN :

Certainement.

3350 **LA PRÉSIDENTE :**

Je laisserais à monsieur Deriger le soin de commencer.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3355

3360 Pour commencer un peu le questionnement, vous avez parlé que vous cherchiez un
site. Donc, il y a eu des recherches de site pour vous installer. Je vois dans vos recherches,
les quartiers centraux sont les quartiers pour vous qui semblent être stratégiques, donc que
ce soit au centre-ville même ou en périphérie. Donc, pour vous, le choix du centre-ville,
c'est quand même quelque chose d'important.

Est-ce que c'est comme ça qu'on doit comprendre...

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3365

Oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3370

C'est quoi qui motive un peu le choix du centre-ville et non pas, par exemple, des quartiers peut-être plus en périphérie que ceux qui sont vraiment au centre? Est-ce qu'il y a une raison particulière qui...

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3375

Oui. Bien, je pense que toute la communauté artistique est d'accord d'essayer de se centraliser dans ces milieux-là parce qu'il sont plus stratégiques. On voudrait éviter l'éparpillement et l'isolement.

3380

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Dans le fond, ça va faciliter la convergence, le mariage entre les différentes disciplines.

3385

Mme GISÈLE NORMANDIN :

Oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3390

C'est un peu ça que vous cherchez.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3395

Oui, exactement. D'ailleurs, nous ne sommes pas seulement des peintres dans notre résidence. Actuellement, nous avons déjà une couple de personnes qui font du modelage sculpture, des petites... et puis on a aussi deux écrivains, un écrivain, une écrivaine, conservateurs. Il y a des personnes qui viennent...

3400

Puis nous désirons justement multiplier les sources de provenance... en tout cas, les provenances des artistes...

Mme DENISE FAUCHER :

3405 Des artistes en art visuel.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3410 Oui, que ce soit multi...

Mme DENISE FAUCHER :

Pas limité à...

3415 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

Oui, oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3420

Est-ce que vous avez fait des démarches pour chercher dans le futur Quartier des spectacles? Est-ce que c'est quelque chose que vous avez regardé, ce secteur-là, pour pouvoir vous trouver un emplacement, ou si ce n'était pas abordable ou c'était...

3425 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

3430 Bien, nous sommes encadrés par le CDH, Coopérative. C'est Carole Ouellet qui est notre coordonnatrice. Comme nous étions inexpérimentés, nous avons reçu beaucoup d'informations de sa part. C'est comme ça que nous avons appris quand des sites, des lieux étaient vacants, puis nous avons fait des démarches pour aller les voir.

3435 Comme dans tout le quartier Sainte-Marie, on avait eu le relevé des terrains vacants, nous sommes allés les visiter les uns après les autres, faire des recommandations, revenir en assemblée, en discuter avec nous. Après ça, il y a eu des terrains qui avaient été comme réservés. Quand le CDH a pris les informations, il y avait des raisons pour lesquelles nous ne pouvions pas obtenir ces terrains-là, soit le zonage ou soit des niveaux de...

3440 Alors, finalement, c'est une invitation par le biais des relations entre notre coordonnatrice et le milieu des arts qui nous avait fait envisager la possibilité du centre-ville, le faubourg Saint-Laurent. Là aussi, nous avons fait des démarches pour aller voir des lieux et puis ça s'est avéré inutile finalement parce qu'il y avait déjà eu...

Finalement, on a été dirigés de cette façon-là. C'est par eux que nous avons appris que le terrain sur la rue Queen était disponible et puis cette fois-là, ça a marché, nous

3445 pouvions l'acquérir.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3450 Pensez-vous que votre projet éventuellement va permettre une certaine revitalisation du secteur, qui va aider la revitalisation, qui va amener un achalandage, qui va amener une certaine dynamique dans le milieu avec les gens, avec la cohésion sociale? Est-ce que vous...

LA PRÉSIDENTE :

3455 Est-ce que c'est ça que vous visez.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3460 Bien, nous le croyons parce que c'est déjà un milieu qui est très dynamique. Il y a déjà la Fonderie Darling, il y a déjà... c'est tout...

Mme DENISE FAUCHER :

3465 La Cité multimédia en face.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3470 Oui, la Cité multimédia, oui.

Mme DENISE FAUCHER :

La Coop est juste en face.

3475 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

Oui. Il y a déjà tout ça. Alors, nous comptons, c'est sûr, nous intégrer. C'est un peu pour ça que... bon, là, ce n'est pas une priorité, la question d'une galerie et d'un espace.

3480 Quand on parle de la recherche de montants pour créer atelier, ça veut dire aussi un espace où il pourrait y avoir des événements. On aimerait ça provoquer des événements qui pourraient être ouverts à... on ne peut pas parler de communauté de la même façon que quand on parle d'un quartier populaire. Ce n'est pas la même intégration. On va plutôt s'intégrer à un milieu qui nous ressemble déjà et essayer de créer des événements qui vont
3485 s'intégrer dans tout ça, se rendre visibles et devenir actifs dans cet...

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3490 J'ai cru comprendre que c'est une relocalisation que vous faites actuellement. C'est-à-dire que vous êtes déjà à un endroit présentement, c'est ça que je dois comprendre?

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3495 Oui, nous avons présentement...

Mme DENISE FAUCHER :

Non, mais il parle de relocalisation.

3500 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

C'est-à-dire que vous avez un lieu actuellement ou si...

Mme DENISE FAUCHER :

3505 Nous n'avons pas de lieu.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3510 Aucun lieu?

Mme DENISE FAUCHER :

3515 On vient juste de se regrouper.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

De se regrouper, d'accord.

3520 **Mme DENISE FAUCHER :**

3525 Ça fait déjà quelques années qu'on travaille sur le projet d'avoir une coopérative d'habitation comme les arts ont fait à un moment donné. Eux, ils ont trouvé une usine, ils se sont regroupés entre eux pour acquérir cet édifice-là.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Donc, vous n'avez pas un lieu. J'avais cru comprendre que vous aviez déjà un lieu, que vous cherchiez un autre endroit.

3530

Mme GISÈLE NORMANDIN :

Non.

3535

Mme DENISE FAUCHER :

Non, pas du tout.

3540

Mme GISÈLE NORMANDIN :

Mais celui dont nous parlons, le 36, rue Queen, il nous est acquis.

Mme DENISE FAUCHER :

3545

Oui, pour l'instant. Là, maintenant, oui, on a le terrain.

LA PRÉSIDENTE :

3550

Mais là quand vous dites il vous est acquis, est-ce que vous l'avez acheté? Vous l'avez réservé? Comment ça marche?

Mme GISÈLE NORMANDIN :

Non, mais il nous est réservé.

3555

LA PRÉSIDENTE :

Il vous est réservé.

3560

Mme GISÈLE NORMANDIN :

Oui. On nous a dit qu'on nous le réservait et qu'on nous le céderait au montant que la subvention nous accorderait pour ce faire.

3565

LA PRÉSIDENTE :

Et la subvention viendrait de qui?

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3570

Du gouvernement.

LA PRÉSIDENTE :

3575 Du Québec?

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3580 Oui, Accès Logis, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Accès Logis, d'accord.

3585 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

3590 Peut-être juste une question aussi. Je suis intrigué par le groupe CDH, le Conseil en développement de l'habitation. Qu'est-ce que c'est ce groupe-là? Est-ce que ce sont des gens qui sont affiliés avec la Ville? Est-ce que c'est le gouvernement?

Mme DENISE FAUCHER :

Ils sont avec la Fédération des coopératives d'habitation.

3595 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Du Québec?

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3600 Oui. Ils sont indépendants. Ils sont...

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3605 Donc, c'est gouvernemental, mais en paragouvernemental, si on veut.

Mme DENISE FAUCHER :

Oui.

3610

Mme GISÈLE NORMANDIN :

Oui, c'est ça. C'est ça, oui.

3615 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, j'aurais une question sur la page 3 de votre mémoire. Tout en haut, vous dites:

3620 *Il serait préférable de réviser les réglementations qui restreignent les possibilités de combiner milieu de vie et espace de travail pour artiste.*

Je sais que vous l'avez évoqué tantôt, mais pourriez-vous nous ramasser ça? De quoi vous parlez essentiellement?

3625 **Mme DENISE FAUCHER :**

Je peux en parler?

3630 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

D'accord.

Mme DENISE FAUCHER :

3635 C'est parce que, bon, normalement, les gens qui ont droit à une subvention Accès Logis ont droit à 600 pieds carrés d'habitation, c'est-à-dire des 3 ½. On n'a pas le droit à plus que ça si on est une personne seule pour avoir... parce que la majorité des artistes qui sont à faible revenu auraient droit à la subvention que le gouvernement accorde pour un logement, Accès Logis, auraient droit à Accès Logis.

3640 Mais Accès Logis dans ses règles, c'est seulement pour une personne seule. C'est une chambre à coucher seulement, pas plus, alors que nous aurions besoin d'une pièce supplémentaire. On aurait besoin d'au moins une pièce pour travailler et une pièce pour dormir, pour ne pas dormir dans la même pièce.

3645 Puis bon, c'est ça. Autrefois, il y a eu plus de souplesse. Parce que moi, j'habite dans une coopérative, puis c'est vrai que je n'ai pas de subvention Accès Logis. Pour l'instant, je n'ai pas de subvention. Mais il y a eu des gens qui pouvaient habiter un 2 chambres à coucher, puis être seul, puis avoir une subvention. Mais là, depuis le gouvernement Charest, il y a eu des politiques très, très strictes. Puis là, ils ont mis une règle, on n'a pas le droit à avoir plus que ça.

3650 Mais nous, en tant qu'artistes, on a tous besoin d'un espace plus grand qu'un 3 ½, si on veut combiner. Sinon, on se loue des locaux ailleurs, puis ça coûte cher des locaux là.

3655

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

3660 **Mme DENISE FAUCHER :**

Ça fait que c'est un petit ça notre préoccupation. On voudrait avoir notre local, notre lieu de travail à même notre appartement.

3665 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Donc, vous faites référence à des réglementations provinciales.

Mme DENISE FAUCHER :

3670

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3675

Est-ce qu'il y a des réglementations municipales qui...

Mme DENISE FAUCHER :

3680

Non, je ne crois pas qu'il y aurait des... non, non, il n'y a pas... je ne pense pas là. Je n'ai pas lu... non. Nous, vraiment, notre contrainte, c'est plus au point de vue provincial.

LA PRÉSIDENTE :

3685

De ce programme, qui est Accès Logis.

Mme DENISE FAUCHER :

3690

Du programme Accès Logis, qui ne nous permet pas d'avoir une pièce de plus, puis même pas de la payer la pièce de plus. Nous, on s'est dit: «On peut...»

3695

Mettons qu'on a une subvention, la différence de la pièce de plus qu'on aimerait avoir, on pourrait la payer, mettons, c'est notre lieu de travail. Puis on n'a même pas droit à ça. C'est vraiment très strict. Ils vont vérifier le nombre de personnes, puis ils vont accorder: une personne seule, 3 ½; deux personnes, un 4 ½. C'est comme ça qu'ils vont fonctionner. Ça fait que ça nous limite un petit peu, là.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3700 Ou bien, il pourrait y avoir aussi peut-être une complémentarité entre deux paliers de gouvernement, provincial et municipal, qui pourraient peut-être compléter une partie que le provincial ne peut pas assumer.

3705 Surtout si la Ville de Montréal voit l'importance que les artistes aient les résidences-ateliers, pourquoi ne s'implique-t-elle pas, elle, pour compléter un programme qui est inadéquat en partie pour nous?

LA PRÉSIDENTE :

3710 Madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Moi, j'ai une question.

3715 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3720 Dans vos démarches, est-ce qu'il y a un lien, un rapport avec le Service de développement culturel à la Ville de Montréal ou est-ce que vos démarches sont complètement indépendantes de l'appareil municipal?

3725 **Mme GISÈLE NORMANDIN :**

Pour le moment, ça a été plutôt d'un point de vue résidentiel. Nous n'avons pas encore de lien.

3730 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Avec le Service de culture comme tel.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3735 C'est ça, pas pour le moment.

LA PRÉSIDENTE :

3740 Alors, madame Normandin, madame Faucher, je vous remercie beaucoup. Vous nous avez permis de prendre connaissance d'un problème dont on n'a pas eu l'occasion d'entendre parler auparavant en ce qui a trait aux résidences d'artistes et puis aussi de voir arriver certains programmes qui ouvrent des possibilités, ces programmes-là ne nous avaient pas été évoqués non plus. Alors, je vous remercie bien.

3745 Et puis soyez assurées qu'on va tenir compte de votre projet dans l'évaluation qu'on va faire de toute cette question des résidences d'artistes. Merci beaucoup.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3750 Nous vous remercions à notre tour. Merci de nous avoir permis d'être entendues.

LA PRÉSIDENTE :

3755 Merci beaucoup. Bonne chance.

Mme GISÈLE NORMANDIN :

3760 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Bon, on va s'arrêter.

3765 *****

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

3770 Et, j'ai signé :

LISE MAISONNEUVE, s.o.

3775